



Université du Burundi

Faculté des Sciences Politiques et Juridiques

Département de Science Politique et Relations Internationales

Master I Science politique

Qualité des Institutions et Gouvernance politique

Année Académique 2025-2026

Volume horaire: 45 heures

Prof NIZIGIYIMANA Désiré Louis

TABLE DE MATIERES

- Table des matières.....	2
- Objectif général	4
- Objectifs spécifiques.....	4
- Bref contenu du cours.....	4
- Methodologie.....	4
INTRODUCTION GENERALE.....	5
- Indicateurs.....	5
- Gouvernance.....	6
- Processus décisionnel.....	6
- La gouvernance politique peut être applique aux différents niveaux.....	6
- Bonne gouvernance.....	6
- Autres valeurs de la bonne gouvernance.....	7
- Liaisons entre la qualité des institutions et la gouvernance politique.....	7
PARTIE I: LES CONTOURS DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS.....	10
- Les trois composantes des institutions formelles	10
- Comprendre la qualité des institutions.....	10
- Les piliers de la bonne gouvernance.....	11
- Institutions politiques	13
PARTIE II: QUALITE DES INSTITUTION ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE.....	18
- Introduction.....	18
- Cadre historique et conceptuel des institutions et de la croissance économique.....	20
- Théories de la croissance économique.....	20
- Théories Classiques.....	20
- La nouvelle économie institutionnelle, un tournant dans l'analyse économique.....	23
- L'émergence du courant institutionnaliste	24
- Revue de littérature Théorique.....	26
- Revue de littérature empirique.....	29
- Institutions de croissance économique dans le contexte africain.....	31
- Conclusion.....	32
PARTIE III: FONDEMENT ECONOMIQUE DE LA DEMOCRATIE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT: UNE APPROCHE PAR L'ANALYSE COUTS-BENEFICES DE LA DEMOCRATIE.....	33
- Introduction	32
- Revue des travaux récents sur la relation entre la démocratie et la croissance économique.....	35
a. Travaux relatifs aux effets différenciés de la démocratie.....	35
b. Travaux utilisant des nouvelles techniques d'estimation.....	37
c. Travaux combinant de nouveaux arguments et de nouveaux indicateurs de performance démocratique.....	38
- Définition des couts et bénéfiques de la démocratie.....	40
a. Couts de la démocratie: une analyse selon la perspective de la performance de politiques macroéconomique.....	41
b. Couts de la démocratie: une analyse selon la perspective de performances socio-politiques.....	43
c. Bénéfice de la démocratie : Une analyse en termes d'amélioration de la qualité des	

institutions de droits de propriété privée.....	44
- Comparaison des coûts et bénéfices de la démocratie : Effets de court et de long terme de la démocratie sur la croissance économique dans les PED.....	45
- Conclusion.....	47

Objectif général

L'objectif est d'amener l'étudiant maîtriser le fonctionnement «idéal-typique» et «in situ» des institutions politiques

Objectifs spécifiques

- Maîtriser les outils théoriques sous-tendant la gouvernance;
- Saisir les logiques d'acteurs dans l'interaction entre différentes parties prenantes;
- Pouvoir expliquer comment la qualité des institutions influe sur la bonne marche des organisations aussi publiques que privées;
- Pouvoir appliquer les outils de gouvernance politique sur l'Afrique en général et sur le Burundi en particulier.

Bref contenu du cours

La notion d'institution est multiple: elle recouvre des règles formelles et informelles de comportement, des moyens de faire respecter ces règles, des procédures de médiation en cas de litige, des sanctions en cas d'infraction aux règles et des organisations apportant leur appui à des opérations marchandes. En fonction de la qualité des institutions ces différents éléments fonctionnent plus ou moins bien. Elles peuvent inciter les individus à se lancer dans des activités commerciales, à investir dans le capital humain et physique et à entreprendre des travaux de recherche-développement et d'autres travaux, ou les en dissuader. En fonction de leur qualité, les institutions peuvent agir de plusieurs façons:

- (i) en réduisant les asymétries de l'information via la transparence administrative ;
- (ii) en réduisant le risque de disfonctionnement des organisations aussi publiques que privées via la redevabilité (accountability);
- (iii) en faisant respecter les droits et les obligations des différentes parties prenantes à l'action publique ou privée via l'Etat de droit, contrats de propriété qui précisent quels sont les bénéficiaires, les biens et les dates de transaction;
- (iii) en obligeant les différentes parties prenantes à observer des comportements «citoyens» par des politiques de lutte contre la corruption assez fermes, etc. Bref, les institutions sont de nature à influencer fortement sur les activités politiques, sociales et économiques d'un pays. Après avoir explicité les outils théoriques portant sur la qualité des institutions et sur la gouvernance politique, le cours les appliquera sur le terrain africain en général et sur le Burundi en particulier.

Methodologie

A côté du syllabus qui sera mis à la disposition des étudiants, il y aura un échange avec les étudiants en classe. En ce qui concerne l'évaluation, il y aura la notation de l'examen écrit et des exposés des travaux pratiques. Les exposés des différents groupes sont évalués sans oublier les rapports y relatifs. A la fin du Cours, un examen écrit est prévu. Contrairement à la prédominance du cours magistral où le contenu du cours passait du syllabus du professeur aux notes de l'étudiant sans faire interagir assez leurs cerveaux respectifs, il s'agit ici d'échange de connaissances et d'expériences entre enseignant et apprenants. Par ce processus, le premier suscite intuition et imagination innovatrices des seconds d'une part, et les seconds amènent le premier à se rendre compte, en temps utile, du degré d'appropriation du contenu du cours. Ce faisant, les étudiants en viennent à s'approprier aisément les connaissances qu'ils appliquent aux réalités concrètes et par-là développent leur autonomie en termes de raisonnement scientifique.

Introduction générale

- La notion d'institution est susceptible de faire objet de plusieurs définitions.

1-ce concept est relié à l'action d'instituer, d'établir quelque chose ou quelqu'un dans une fonction

2-ce vocabulaire désigne un organisme public ou privé ; régime légal ou social, établi pour répondre à quelque besoin déterminé d'une société donnée (institutions militaires, politiques, religieuses, ...).

- Nous sommes intéressés à cette deuxième dimension tout en rappelant que son caractère multiforme du concept
- La qualité des institutions est Principalement définie par certain éléments:

La qualité du processus politique (caractère qui renseigne sur la répartition et l'équilibre des pouvoirs)

La qualité de l'environnement institutionnel (leur référence aux dispositions constitutionnelles définissant les normes ; règles, et valeurs de référence au moment de l'institutionnalisation de ces institutions –ceci est le cadre normatif légal de base lors du processus d'analyse de la qualité institutionnelle-. Ce cadre prédit les règles de mise en place et les modalités de fonctionnement de l'institution

INDICATEURS (Missions, livrables)

- les institutions, de toute nature qu'elles puissent être, ont comme mission d'organiser et d'administrer la distribution des services publics
- Ces dernières reposent sur la satisfaction des besoins actuels et anticipés des personnes et des collectivités qu'ils desservent et de ceux de la population en général.
- Il reste également admis que **des variables** de toutes sortes conditionnent la marche et l'évaluation de ces institutions
- L'évaluation institutionnelle est une démarche symétrique de réflexion, de mesure et d'évaluation qui porte sur une institution dans son ensemble et sur ses composantes, et leurs interactions,
- Evaluation du processus d'institutionnalisation de cette institution (s'il a répondu aux normes légaux et sociaux)
- Les valeurs qu'elle porte ;
- Sa capacité à répondre aux besoins et attentes de la société (ses capacités à lutter contre la corruption ; promotion des droits politiques ;
- L'efficacité du secteur public et le respect de la réglementation

Les institutions s'imposent par leur rôle de catalyseur dans le processus de développement des innovations et de l'amélioration du bien-être social. (Matérialisation de leurs capacités à pouvoir bien répondre aux besoins sociétaux selon leurs domaines de compétences et la portée de leurs champs de compétence) -ceci contribue non seulement à accroître l'indice du bonheur au sein des bénéficiaires des services, mais aussi la légitimité et la crédibilité de ces institutions.

❖ **Gouvernance**

La gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun

- La gouvernance politique se réfère à la manière dont une société, une organisation ou un groupe est dirigé, en particulier en matière de prise de décision et de formulation des politiques.
- Elle englobe les processus, les règles et les normes qui régissent l'exercice du pouvoir et la prise de décision dans un contexte politique.
- En d'autres termes, la gouvernance politique concerne la façon dont les pouvoirs politiques sont exercés et comment les décisions sont prises pour gérer une entité ou un territoire.

Processus décisionnels:

La gouvernance politique implique des processus de prise de décision, qu'ils soient formels (par exemple, élections, vote législatif) ou informels (par exemple, consultations, négociations).

➤ **Institutions:**

Les institutions jouent un rôle crucial dans la gouvernance, en fournissant un cadre juridique et politique pour la prise de décision et la mise en œuvre des politiques.

➤ **Règles et normes:**

Les règles et les normes, qu'elles soient légales, sociales ou morales, guident les comportements et les interactions des acteurs impliqués dans la gouvernance.

➤ **Participations et implication des acteurs:**

La gouvernance politique peut impliquer une participation active des citoyens et des organisations non gouvernementales dans les processus décisionnels.

➤ **Gestion et contrôle:**

La gouvernance politique implique des mécanismes de gestion pour mettre en œuvre les politiques et des mécanismes de contrôle pour assurer l'efficacité et l'intégrité de l'administration publique.

La gouvernance politique peut être appliquée à différents niveaux:

- **Niveau local:** La gouvernance municipale, les conseils de quartier, etc.
- **Niveau national:** La gouvernance étatique, les institutions politiques, etc.
- **Niveau international:** La gouvernance globale, les organisations internationales, etc.
- **Niveau d'entreprise:** La gouvernance d'entreprise, la direction, etc.

En bref, la gouvernance politique vise à assurer un fonctionnement efficace et responsable des systèmes de pouvoir, en tenant compte des intérêts des citoyens et en favorisant la transparence, l'équité et la participation.

Bonne gouvernance

La bonne gouvernance se caractérise par:

- la transparence,
- la responsabilité,
- l'efficacité,
- la participation,
- la légalité,
- la réactivité,
- la lutte contre la corruption
- la protection des droits de l'homme.

Elle vise à garantir la capacité, la fiabilité et l'intégrité des institutions, ainsi qu'à améliorer l'aptitude du gouvernement à mettre en œuvre les politiques.

Autres valeurs de la bonne gouvernance incluent:

- **Transparence :**

L'information doit être accessible et facile à comprendre pour le public.

- **Responsabilité :**

Les autorités doivent être tenues responsables de leurs actions et décisions.

- **Efficacité :**

Les politiques et programmes doivent être mis en œuvre de manière efficiente et efficace.

- **Participation :**

Les citoyens doivent être impliqués dans les processus décisionnels.

- **Légalité :**

Les actions des autorités doivent être conformes à la loi et au droit.

- **Réactivité :**

Les autorités doivent être en mesure de répondre rapidement et efficacement aux besoins des citoyens.

- **Lutte contre la corruption :**

Il est essentiel d'éliminer la corruption et les pratiques répréhensibles.

- **Protection des droits de l'homme :**

Les droits de l'homme doivent être respectés et garantis par les autorités.

La bonne gouvernance est essentielle pour :

- **Le développement économique et social :** Une bonne gouvernance favorise la croissance économique et le développement durable.

- **La stabilité politique :** Elle contribue à la stabilité des institutions et à la paix sociale.

- **La confiance du public :** Elle renforce la confiance des citoyens envers les institutions et les autorités.

- **L'efficacité des politiques publiques :** Elle permet une meilleure mise en œuvre des politiques et programmes.

Liaisons entre la qualité des institutions et la gouvernance politique

- La gouvernance publique diffère de la simple action de gouverner pour intégrer une manière particulière de gouverner, en développant des processus permettant de fonder adéquatement les décisions et d'accompagner leur mise en œuvre, éclairée par l'association des « dirigés » à l'action des dirigeants.
- De l'autre face, les principes de la gouvernance font aussi référence, pour les gouvernements, à l'association des pouvoirs locaux à l'exercice du pouvoir, dans une optique de subsidiarité et de décentralisation
- La bonne gouvernance promeut les droits de l'homme et ce de plusieurs façons.
- Elle encourage la participation du public au gouvernement, l'intégration à l'élaboration des lois et des politiques ainsi que la responsabilité des représentants élus ou nommés.
- Elle permet à la société civile de s'impliquer activement dans l'élaboration des politiques et aux intérêts de la société d'être largement représentés dans les processus décisionnels.
- Cette manière de procéder confère aux groupes défavorisés, notamment aux femmes et aux minorités, une autonomie accrue pour défendre leurs droits.
- Cela peut se traduire par des lois et des politiques très respectueuses de la diversité culturelle, qui contribuent à la résolution des conflits sociaux et à l'apaisement des tensions en essayant de venir à bout des obstacles qui sont l'inégalité et la pauvreté.

- Les sources constitutionnalistes privilégient la référence aux normes constitutionnelles et réglementaires pour déterminer la qualité institutionnelle d'un système politique donné.
- La qualité institutionnelle, à part d'être une lunette d'évaluation de la performance ou de la défaillance de la gouvernance politique, elle détermine les bases et les modalités de fonctionnement de ces institutions conséquentes dans l'espoir d'une assurance d'un bon fonctionnement de ces dernières au compte d'une efficacité dans la fourniture des biens sociaux de qualité aptes à résoudre les problèmes présents et anticipés de la population.
- Il s'avère néanmoins nécessaire de rappeler que la défaillance des projets sociaux ne disqualifiera pas la qualité institutionnelle, mais que ce brevet sera imputable aux responsabilités du personnel chargé de la mise en œuvre qui seront évalués de leur part
- A souligner encore, si on considérerait l'évaluation de la qualité institutionnelle en fonction des résultats observables, on se rendrait compte que la qualité de la gouvernance deviendrait un des éléments clés de référence dans la détermination de la qualité institutionnelle.
- Une bonne gouvernance politique (bon fonctionnement des institutions de mise en œuvre) débouchera à de bons résultats et confirmera, par conséquent, la haute qualité institutionnelle ce qui sera paradoxe au cas contraire
- La prospérité d'un pays suppose l'existence d'institutions solides. Condition nécessaire pour créer un environnement permettant de faciliter le développement du secteur privé, réduire la pauvreté, fournir des services utiles à la population et gagner sa confiance.
- Cette relation de confiance s'établit lorsque les citoyens peuvent participer aux décisions prises par les pouvoirs publics et qu'ils savent que leur opinion est entendue.
- Une mise en œuvre plus efficace des politiques, une meilleure gestion des ressources, une offre de services renforcée, mais également l'ouverture et la transparence donnent aux pays les moyens d'offrir des possibilités de participation aux citoyens et les aident à installer durablement la confiance entre l'Etat et la population.
- Pour réduire la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée de manière durable, il faut des institutions capables non seulement de résoudre les problèmes préexistants, mais aussi de répondre à l'évolution des besoins des citoyens au service desquels elles œuvrent.
- De ce fait, les pouvoirs publics deviennent plus transparents, plus comptables de leur action envers le citoyen, moins exposés à la corruption et plus efficaces dans la présentation des services aux populations.
- Bref, une gouvernance politique inclusive et intègre accroît la notoriété et la légitimité institutionnelle au sein du régime politique donné,
- La qualité institutionnelle et la gouvernance politique sont deux termes distincts mais qui ne manquent pas à avoir des points de connexion entre eux.
- La qualité institutionnelle est évaluée non seulement par la conformité des institutions aux normes et valeurs légaux et sociaux régissant leur mise en place, leur fonctionnement ainsi que par leur capacité à répondre aux besoins présents et anticipés des populations, sans oublier la qualité des services qu'elles offrent
- La performance de la gouvernance politique s'évalue par l'intégrité et la prise en compte des idées de toutes les parties prenantes dans leur diversité dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et politiques publics.
- La qualité institutionnelle incite la participation citoyenne et le sentiment d'attachement du citoyen au régime politique.
- La bonne gouvernance promeut le développement et le renforcement des institutions démocratiques par la primauté qu'elle accorde au régime à Etat de droit protecteurs des intérêts des groupes vulnérables et des minorités, les facilités d'émergence à une société civile fonctionnelle et crédible ainsi qu'à la protection des droits de l'homme.

- La qualité institutionnelle peut déterminer la gouvernance politique pour un système politique donné tout comme la qualité de la gouvernance politique peut être prise pour élément clé quand il serait question d'évaluer la qualité institutionnelle par actions et résultats observables par le public.

PARTIE I: LES CONTOURS DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS

La définition la plus large des institutions est due à Douglass North. Pour lui, les institutions désignent l'ensemble des règles formelles et informelles (systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales, etc.) qui régissent les interactions humaines (North 1990).

Les trois composantes des institutions formelles:

Les règles fondamentales (constitution, législations, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société, et la structure hiérarchique du système politique,

Les Droits de propriété (droits privés, étatiques ou communautaires sur un bien, terrain, air, eau, etc.) qui sont fondamentales pour l'existence et le bon fonctionnement des marchés, et les Contrats individuels qui reflètent la structure des incitatifs inclus dans les droits de propriété et les autres institutions formelles et informelles.

Quant aux institutions informelles, elles incluent les composantes culturelles et idéologiques, en particulier les conventions, les normes sociales, les traditions, les coutumes, la religion et la morale. Contrairement aux institutions formelles qui subissent des changements plus au moins rapides sous l'impulsion des décisions politiques et législatives, les institutions informelles sont profondément ancrées dans les coutumes, les traditions et les normes de comportement héritées des anciennes générations. Ces règles informelles peuvent être nécessaires pour la mise en place de bonnes institutions formelles. Elles sont peut-être mieux adaptées pour répondre aux besoins des pays en développement.

Les institutions renvoient donc à un cadre très large. Selon Chavance (2001:85), la définition des institutions recouvre :

Les conventions sociales, les coutumes, les habitudes, les routines, les règlements particuliers à une organisation, les règles légales, les contrats, les constitutions, les traités, les ordres, mais aussi les associations, la hiérarchie, l'entreprise, les organisations syndicales, patronales, professionnelles, les églises, les universités, les partis politiques, le gouvernement, les administrations, les tribunaux, l'Etat, les organisations internationales. Williamson (2000) retient quatre types d'institutions selon l'intensité de leur changement, renvoyant à quatre ordres théoriques : les arrangements marginaux associés aux prix et aux quantités, les structures de gouvernance, l'environnement institutionnel et les institutions informelles. Ces dernières n'ont pas de finalité calculée ; elles relèvent d'une théorie de la société et elles sont difficiles à modifier. De son côté, Ronald (2004) distingue les institutions qui peuvent changer rapidement (fast-moving institutions) de celles qui ne le peuvent pas (slow-moving institutions). Nous retrouvons alors toujours la même logique. Les normes sociales ont plus de pesanteur que les lois par exemple qui peuvent être changées en une nuit.

Comprendre la qualité des institutions

Au cours de ces dernières années, et sous l'influence des réformes économiques et institutionnelles lancées dans la plupart des pays en développement, la mise en pratique de la mesure des institutions a considérablement progressé. Des changements techniques ont été entrepris afin de rapprocher ces pays des normes de fonctionnement des pays avancés. Il existe de nombreux organismes internationaux spécialisés s'intéressent à la mesure de la qualité des institutions et leur nombre a fortement augmenté avec les progrès constants dans l'accès à l'information statistique. Les plus connus sont : l'ONU, Transparency international, la Banque Mondiale, l'USAID, la fondation héritage, Fraser Institute, Global Integrity et Brookings Institution.

La qualité des institutions se matérialise par la qualité de la gouvernance. La gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun. La bonne gouvernance ajoute une dimension normative ou une dimension d'évaluation au processus de gouvernement. Du point de vue des droits de l'homme, elle fait avant tout référence au processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme.

Bien qu'il n'existe pas de définition internationalement reconnue de ce qu'on appelle la bonne gouvernance, celle-ci peut couvrir les thèmes suivants: le plein respect des droits de l'homme ; l'état de droit; la participation effective; les partenariats multipartites ; le pluralisme politique ; la transparence et l'application du principe de responsabilité dans les procédures et dans les activités des institutions; l'efficacité et l'efficacé du secteur public; la légitimité; l'accès à la connaissance, à l'information et à l'éducation; la disponibilité de moyens d'action politique; l'équité; la viabilité; des attitudes et des valeurs qui favorisent la responsabilité, la solidarité et la tolérance.

En résumé, la bonne gouvernance est liée aux processus et résultats politiques et institutionnels nécessaires pour atteindre les objectifs de développement. Le véritable test d'une bonne gouvernance est la mesure dans laquelle elle tient ses promesses en matière de droits de l'homme : droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. La question clé est la suivante : les institutions de gouvernance garantissent-elles de manière efficace le droit à la santé, à un logement convenable, à une alimentation suffisante, à une éducation de qualité, à une justice équitable et à la sécurité de la personne ?

Les piliers de la bonne gouvernance

Le Conseil des droits de l'homme a reconnu que les piliers de la bonne gouvernance étaient :

- la transparence ;
- la responsabilité ;
- l'obligation de rendre compte de ses actes ;
- la participation ;
- la capacité de répondre aux besoins de la population.

La bonne gouvernance et les droits de l'homme sont complémentaires. Les normes et principes relatifs aux droits de l'homme posent un ensemble de valeurs qui visent à guider l'action des gouvernements et des autres intervenants sur la scène politique et sociale. Ils posent également un ensemble de normes au regard desquelles la responsabilité de ces intervenants peut être mise en cause. Ces principes inspirent en outre la nature des efforts faits en matière de bonne gouvernance : ils peuvent être à la base de l'élaboration de cadres législatifs, de politiques, de programmes, de dotations budgétaires et d'autres mesures.

D'autre part, en l'absence de bonne gouvernance, les droits de l'homme ne peuvent être respectés et protégés durablement. La mise en œuvre des droits de l'homme exige un cadre incitatif et favorable, notamment des cadres juridiques et des institutions appropriés, ainsi que les processus politiques, administratifs et de gestion nécessaires pour satisfaire aux droits et aux besoins de la population.

Les liens entre bonne gouvernance et droits de l'homme peuvent être organisés autour de quatre thèmes :

1. Institutions démocratiques

Lorsqu'elles sont inspirées par les valeurs des droits de l'homme, les réformes qui se rapportent à la bonne gouvernance des institutions démocratiques mettent à la portée du public les moyens de participer à l'élaboration des politiques, que ce soit par le biais d'institutions formelles ou de consultations informelles. Elles créent également des mécanismes qui permettent d'intégrer des groupes sociaux multiples aux processus décisionnels, en particulier au niveau local. Enfin, elles peuvent encourager la société civile et les communautés locales à formuler et à faire connaître leur position sur des sujets qu'elles jugent importants.

2. Prestation de services publics

Dans le domaine des services de l'État au public, les réformes qui se rapportent à la bonne gouvernance représentent une avancée pour les droits de l'homme quand elles rendent l'État plus à même d'assumer la responsabilité qui lui incombe de fournir des biens collectifs essentiels à la protection d'un certain nombre de droits de l'homme, tels que le droit à l'éducation, à la santé et à l'alimentation. Au nombre des initiatives prises en matière de réforme peuvent figurer des dispositifs régissant l'obligation de rendre des comptes et la transparence, des moyens politiques respectueux des cultures, afin de faire en sorte que les services soient accessibles à tous et acceptables par tous, ainsi que des moyens d'amener le public à participer aux prises de décisions.

3. État de droit

En ce qui concerne l'État de droit, les initiatives qui se rapportent à la bonne gouvernance et respectent les droits de l'homme réforment la législation et aident les institutions, depuis les systèmes pénitentiaires jusqu'aux tribunaux et aux parlements, à mieux l'appliquer. Parmi les initiatives prises en matière de bonne gouvernance peuvent figurer la lutte en faveur d'une réforme juridique, la sensibilisation du public au cadre juridique national et international, et le renforcement des capacités ou la réforme des institutions.

4. Anticorruption

Dans la lutte contre la corruption, les actions menées pour faire advenir la bonne gouvernance reposent sur des principes tels que l'obligation de rendre des comptes, la transparence et la participation pour mettre au point des mesures anticorruption. Au nombre de ces initiatives peuvent figurer la création d'institutions telles que les commissions anticorruption, l'instauration de mécanismes d'échange d'informations et la surveillance de l'utilisation des fonds publics et de l'exécution des politiques par les pouvoirs publics.

Pour opérationnaliser la qualité des institutions en Afrique, nous avons eu recours à deux sources de données connues à l'échelle mondiale:

La fondation Héritage, qui publie des statistiques mesurant la qualité des institutions économiques et la base de données de Daniel Kaufmann (Brookings Institut) compose d'un certain nombre d'indicateurs mesurant la qualité des institutions politiques. Les mesures considérées ont un caractère subjectif ; elles sont fondées sur des appréciations et des évaluations subjectives d'experts nationaux, ou des évaluations de la population lors d'enquêtes menées par des organismes internationaux et des organisations non- gouvernementales.

Les institutions économiques La fondation Héritage mesure la qualité des institutions économiques par dix variables : la liberté des affaires (nombre, rapidité et coûts des procédures),

la liberté du commerce (obstacles tarifaires ou non au commerce), la liberté fiscale (poids des impôts et taxes), la taille du gouvernement (poids des dépenses publiques), la liberté monétaire (contrôle des prix niveau d'inflation), la liberté d'investissement (degré de restrictions sur les flux de capitaux internationaux), la liberté financière (restrictions sur les services financiers, les difficultés d'opérer dans le domaine bancaire, etc.) , les droits de propriété (influence du gouvernement sur la justice, non-respect du droit de propriété, expropriations, etc.), la corruption (l'indice de perception de la corruption publié par Transparency international) et liberté du travail (salaire minimum, degré de contrôle du gouvernement sur les marchés du travail, etc.).

Les institutions politiques

Dans une succession d'articles qui font référence, Kaufmann et Kraay (1999-2005) de la Banque Mondiale ont développé une approche intéressante pour mesurer la qualité des institutions politiques (la gouvernance). Les auteurs définissent la gouvernance comme les traditions et les institutions qui permettent d'exercer l'autorité dans un pays. Elle inclut la manière dont les gouvernements sont mis en place, surveillés et remplacés ; la capacité d'un gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques saines ; et le respect des citoyens et la condition des institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales entre eux. Les indicateurs évaluent six domaines étendus de la gouvernance : la voix et responsabilisation, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la réglementation, l'État de droit, et enfin le contrôle de la corruption. La première variable (voix et responsabilisation) mesure la possibilité des citoyens d'un pays à participer et à choisir le gouvernement. Elle est basée sur un certain nombre d'indicateurs mesurant différents aspects du processus politique, des libertés civiles, des libertés de la presse et des droits humains et politiques. La deuxième variable (stabilité politique et absence de violence) permet d'appréhender l'éventualité que le gouvernement soit déstabilisé par des moyens anticonstitutionnels et/ou violents, y compris le terrorisme. La troisième variable (efficacité du gouvernement) mesure les aspects liés à la qualité et la disponibilité du service public, la bureaucratie, la compétence des fonctionnaires de l'Etat, l'indépendance de l'administration de la pression politique, ainsi que la crédibilité du gouvernement dans ses engagements et ses politiques. La quatrième variable (qualité de la réglementation) évalue l'aptitude du gouvernement à mettre en place des politiques saines et une réglementation qui permettent et incitent au développement du secteur privé. La cinquième variable (État de droit) mesure la confiance dans les lois et les règles de la société, y compris la qualité des droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que les risques de crime. Elle mesure également le degré de respect de ces lois et de ces règles. Enfin, la sixième variable (contrôle de la corruption) mesure l'étendu de la corruption.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, et afin de parachever et accompagner le processus de restructuration de leurs économies, les pays africains se sont lancés dans un vaste chantier de réformes dites de "seconde génération". Le but était de créer les conditions favorables à l'émergence d'une économie de marché, d'assainir le paysage politique et social et d'asseoir les règles d'une bonne gouvernance. En effet, l'application de la première le pouvoir public est exercé à des fins privées. Cette variable prend en compte toutes les formes de corruption, y compris la « capture » de l'Etat par une élite. Ces indicateurs prennent des notes allant de moins 2.5 à plus 2.5. Les mesures vont dans le même sens que les variables économiques. Plus le score d'approche 2.5, plus la qualité des institutions politiques s'améliorent, débouchant sur plus de démocratie et sur plus d'efficacité gouvernementale. La qualité des institutions africaines : un constat d'échec génération des réformes (Programmes d'Ajustements Structurels) sous l'égide des institutions financières internationales s'est soldée par échec pour la quasi-totalité des pays africains. Des déficiences, parfois graves et réitérées, ont été observées. Citons à titre d'exemples l'insuffisance de la croissance, la lenteur des réformes sectorielles et l'aggravation des déséquilibres sociaux. Et c'est dans ce contexte difficile que le FMI et la Banque Mondiale

ont proposé un autre remède aux pays africains. Désormais, la clé de la relance économique devient l'amélioration de la qualité des institutions. La plupart des études publiées par ces deux institutions au cours de ces dernières années, suggèrent que les institutions sont vitales pour l'accomplissement des réformes économiques et sociales. Ainsi dans son rapport « World Economic Outlook » de 2003, le FMI s'interroge sur les causes de la prospérité des nations et sur les raisons pour lesquelles certaines nations se développent plus vite que d'autres. La réponse du FMI est claire et nette : C'est la qualité des institutions qui fait la richesse des nations. Selon le FMI, compte tenu de la mobilité du capital international, les estimations sur les réalités institutionnelles et la façon dont elles sont perçues peuvent jouer un rôle majeur dans la capacité d'un pays à attirer et à retenir des flux d'investissements. L'étude du FMI arrive à la conclusion suivante:

Le revenu par tête pourrait augmenter en moyenne de 80% (c'est à dire d'environ 800 à plus de 1400 dollars par an) si les institutions en Afrique subsaharienne s'amélioraient pour atteindre le niveau de celles de l'Asie en développement. Et cette dernière pourrait en gros doubler ses revenus si ses institutions étaient renforcées au niveau moyen de l'échantillon (FMI, 2003). L'étude montre également que les institutions exercent un effet robuste et significatif sur la croissance du PIB par habitant. La croissance annuelle du PIB par habitant augmenterait de 1,7 point si la qualité des institutions atteignait la moyenne de l'échantillon. Les résultats de ladite étude indiquent enfin que les institutions ont un effet marqué sur l'instabilité de la croissance. Plus la qualité des institutions est élevée, moins la croissance est instable. Naturellement ces résultats impressionnants ont suscité une réaction positive auprès de la majorité des pays africains. Conscients du rôle et de l'importance des institutions dans l'amélioration des performances économiques, ces pays se sont lancés dans un processus de réformes institutionnelles et politiques visant à imprimer un nouvel élan au développement et jeter les bases d'un nouveau mode de gouvernance. La révision de la constitution, l'organisation d'élections présidentielles et/ou législatives, la révision des lois régissant le cadre légal des affaires (codes des investissements, Code de travail, Code de commerce, système bancaire, assurance, etc.), la modernisation de l'appareil judiciaire, le renforcement des droits de l'homme, la moralisation de la vie publique, le renforcement du rôle de la société civile et des médias, l'amélioration des conditions de la femme, sont autant de mesures prises par la majorité des pays africains dans le cadre de cette seconde génération de réformes. On peut dès lors s'attendre à une amélioration significative des institutions en Afrique. Mais malheureusement, telle n'est pas encore le cas. Dans une étude portant sur 23 pays africains, Sievers (2001) dresse un bilan assez mitigé institutions africaines.

L'auteur considère que ces institutions demeurent insuffisantes pour soutenir une croissance soutenue. Interrogés sur certaines variables mesurant la qualité des institutions (niveau de corruption, respect de l'état de droit, capacité du système juridique à assurer l'exécution des contrats, etc.), les entrepreneurs africains ont négativement réagi. Les notes qu'ils avaient attribuées aux différentes variables sont nettement inférieures à celles enregistrées dans les pays développés et dans certains pays émergents. Ce résultat témoigne de l'incapacité des pays africains à amorcer un véritable changement positif en matière d'amélioration de la qualité de leurs institutions. (Entre 80 et 100 points) permettant de le qualifier de pays libre au sens économique du terme.

Et seuls deux pays (l'Ile Maurice et le Botswana) sont classés dans la deuxième tranche (pays plutôt libres). Ils ont obtenu respectivement les notes : 76,3 et 70,3. Cette position témoigne de l'effort considérable déployé par ces deux pays depuis le début des années quatre-vingt en vue d'améliorer leur niveau de gouvernance économique. Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que le succès de ces deux pays est dû à de bonnes politiques économiques, avec un système de droit protégeant la propriété privée et le respect des contrats, mais également des secteurs

public et privé peu prédateurs. Trois autres pays africains ont enregistré des progrès intéressants : l'Afrique du Sud, la Namibie, et le Ghana. Ces trois pays figurent dans la troisième tranche de l'Indice de la liberté économique, avec des scores situés entre 60 et 69,9 points.

A part les cinq pays cités plus haut, tous les autres pays africains sont qualifiés soit de « pays plutôt non-libres » (scores compris entre 50 et 59,9 points), soit de « pays non-libres » ou réprimés (scores compris entre 40 et 49,9). La faible qualité de la gouvernance est une caractéristique symptomatique des pays africains. Et même, dans les pays qui arrivent en tête, le fait d'avoir obtenu des scores élevés ne signifie pas nécessairement que la gouvernance est de bonne qualité. La comparaison avec les pays avancés montre que ces pays possèdent des marges de manœuvre importantes pour améliorer la qualité de leurs institutions économiques. Le tableau 1 présente la composition de l'indice global de la liberté économique. Sa lecture fait apparaître trois principales remarques. La première concerne la position relativement confortable de la majorité des pays africains formant notre échantillon par rapport à quatre indicateurs : la liberté commerciale, la liberté fiscale, la liberté monétaire et les dépenses publiques. En outre les écarts entre les scores obtenus par les différents pays africains retenus dans cette étude ne sont pas énormes. Tous les pays sont pratiquement sur la même longueur d'attente. Nous pouvons donc avancer que les institutions africaines responsables de la gestion monétaire, fiscale, commerciale et budgétaire se sont renforcées, notamment sur le plan de la formulation et de l'exécution des politiques à conduire.

A notre avis, cette performance relative s'explique essentiellement par la conditionnalité imposée aux pays africains dans le cadre des programmes d'ajustements structurels. En effet, le début des années quatre-vingt, les pays africains ont été contraints de redéfinir leurs priorités en s'engageant dans un processus de réformes sectorielles pour espérer bénéficier du soutien financier et technique des institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale). Ainsi, au niveau commercial, les pays africains ont été amenés à réduire graduellement les barrières tarifaires et non-tarifaires. Au niveau fiscal, un système disparate et complexe a rapidement laissé la place à un système plus souple et facilement gérable. Seuls trois principaux impôts sont désormais préconisés : l'impôt sur les résultats des sociétés, l'impôt sur le revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée. De même, la charge fiscale pesant sur les revenus a sensiblement diminué pour s'approcher de celle en vigueur dans les pays développés. Enfin, au niveau monétaire, la plupart des pays africains ont réussi à maintenir le taux d'inflation à un niveau acceptable. En même temps, les contrôles des prix ont été progressivement allégés. Le dernier indicateur témoignant d'une relative réussite des pays africains dans le domaine des libertés économiques concerne l'ampleur des dépenses publiques. Hormis la Côte d'Ivoire, tous les pays formant notre échantillon ont réussi à maintenir le déficit budgétaire à un niveau acceptable. A l'évidence cette autre performance est tributaire à l'application des Programmes d'Ajustements structurels.

La deuxième remarque est relative à la forte hétérogénéité des pays africains par rapport à la liberté des affaires, à la liberté d'investissement et à la liberté financière. Alors que la position d'une minorité de pays semble relativement favorable (l'Ile Maurice, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Ghana, la Tunisie et le Maroc), la majorité n'arrive pas à créer un climat propice à la liberté d'entreprendre. Plusieurs restrictions persistent quant à la création, la gestion et la liquidation des entreprises. Parmi ces restrictions, il y a lieu de citer: la complexité et la lenteur des procédures, les barrières à l'entrée à certains secteurs, le manque d'assistance et d'accompagnement, etc. Par ailleurs, certains pays africains ont institué des règles différentes selon qu'il s'agit d'investissement domestique ou d'investissement étranger. D'autres continuent à imposer des restrictions aux transferts et aux opérations en capital. Par ailleurs, il convient de signaler que, pour beaucoup de pays africains, la corruption, la bureaucratie, les risques liés aux conditions politiques et sécuritaires, la faiblesse des infrastructures et la complexité de la réglementation constituent des obstacles majeurs à la liberté d'entreprendre. Pour ce qui est de la liberté financière, seuls l'Ile Maurice, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Ghana et le Maroc

enregistrent des résultats acceptables. Les faibles scores enregistrés par les autres pays sont inhérents à la faible sécurité des services bancaires, à la forte présence de l'Etat dans le capital des banques, au caractère oligopolistique du marché bancaire et du marché d'assurance, à l'absence de l'autonomie de la Banque Centrale, etc.

La troisième remarque a trait à l'ampleur de la corruption en Afrique. En effet, tous les pays étudiés sont handicapés par la persistance de ce fléau, ce qui érode la liberté économique en augmentant l'insécurité et l'incertitude. Il va sans dire que les efforts déployés par les gouvernements des pays africains en vue de lutter contre la corruption se sont soldés par des résultats assez mitigés. Ainsi, en dépit de l'adoption de nouvelles lois organisant les marchés publics, les pots-de-vin restent la règle pour l'accès à ce type de marché. Au Maroc par exemple, d'après les estimations de Transparency Maroc, plus d'une entreprise sur deux verse des pots-de-vin pour avoir accès aux marchés publics. Le résultat en est la démotivation de beaucoup d'entrepreneurs. Quant à l'institution du médiateur, mis en place dans certains pays africains en vue de protéger les citoyens contre l'abus de l'administration, elle est souvent en panne. Elle n'a aucune incidence réelle parce qu'elle n'est pas indépendante de l'Etat et n'a aucun plan d'action précis. Pour ce qui est du système judiciaire, il demeure globalement défaillant.

La persistance de la corruption trouve son origine, entre autres, dans l'ineffectivité des réformes anti-corruption. En Afrique, les lois sont généralement votées non pas pour être appliquées comme programme continu et cohérent, mais pour servir d'arme permettant de sanctionner les adversaires politiques et les concurrents économiques. Elles constituent également un moyen de légitimation du pouvoir politique au moment des crises. Ainsi, chaque fois que les politiciens sentent la crise, ils lancent des campagnes d'assainissement circonstancielles visant des pratiques nuisibles aux citoyens électeurs (contrebande, délinquance, drogue, etc.). Et lorsque ce type de campagnes ne trouve plus écho auprès des concernés, les politiciens ont tendance à créer de nouvelles lois, de nouvelles commissions de contrôle, de nouvelles juridictions spéciales. Dans ce dernier cas, on met en accusation le système formel en vigueur et on fait comme si le changement de ce système est la solution requise (El Morchid, 2009).

Si nous considérons maintenant l'indice de la bonne gouvernance politique, obtenu comme la moyenne des six indicateurs confectionnés par Daniel Kaufmann, nous constatons que le classement des pays africains n'a pas beaucoup changé. A la lecture de la figure 2, nous nous apercevons que ce sont toujours les cinq pays africains, en l'occurrence : l'île Maurice, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie et la Ghana qui arrivent en tête. Mais, seuls, l'île Maurice et le Botswana ont obtenu un score supérieur à 0,5 sur une échelle allant de moins 2,5 à plus 2,5 (0,726 et 0,671 respectivement). Le reste des pays africains formant notre échantillon, soit 19 pays, a obtenu des scores négatifs. Ces pays conservent encore des institutions politiques inadaptées.

Le tableau 2 présente les résultats des six indicateurs mesurant la qualité des institutions politiques. Contrairement à certains indicateurs de la liberté économiques, qui ont accusé une amélioration, tous les indicateurs mesurant la bonne gouvernance politique sont dans le rouge (sauf pour les cinq premiers pays africains). Plusieurs arguments peuvent être avancés pour expliquer cette contreperformance. Ainsi, malgré une nette amélioration des conditions de sécurité et la stabilité politique, les pays africains demeurent fragiles en raison de la vulnérabilité des conditions sociales et surtout l'ineffectivité des réformes politiques. Des élections ont été organisées un peu partout en Afrique, parfois même en présence d'observateurs internationaux. Néanmoins, ces élections n'ont généralement aucune valeur démocratique. En Afrique, nous continuons malheureusement à confondre démocratie et électoralisme. L'objectif d'une élection n'est pas forcément l'instauration d'une véritable démocratie participative, mais la diffusion d'une image politique fiable et non contestée à l'étranger. D'ailleurs, beaucoup d'électeurs africains ont compris que le système est défaillant et commencent dès lors à se désintéresser de la politique. Ceci est d'autant plus compréhensible que dans beaucoup de pays africains, existe une structure occulte, à côté ou au sein du gouvernement officiel. Et ce sont les membres de cette structure qui détiennent véritablement le pouvoir.

En outre, malgré la mise en place des tribunaux spécialisés (tribunaux administratifs, tribunaux commerciaux, tribunaux de la famille, etc.) et l'adoption de nouveaux textes (Code de procédure pénale, Code commercial, Code des marchés publics, textes régissant les droits de la femme et de l'enfant, etc.), il semble que le système n'a pas beaucoup changé en Afrique. Les tribunaux et les systèmes légaux fonctionnent toujours mal et les juges et autres fonctionnaires de la justice sont souvent corrompus, ce qui rend toute réforme efficace difficile. A cela, il convient d'ajouter la difficulté croissante en matière d'exécution des jugements, surtout si le condamné est un acteur étatique (collectivité locale, administration, entreprise publique, etc.). Un autre point de dysfonctionnement concerne l'inefficacité des gouvernements africains. Les politiciens chargés d'élaborer les politiques publiques ne sont pas toujours bien entourés. Leurs conseillers sont généralement choisis selon des critères clientélistes, plutôt que des critères de compétences et d'expertise. De même, l'offre du service public est souvent insuffisante et de très faible qualité. Les fonctionnaires manquent généralement de motivation. Au lieu de jouer le rôle de facilitateur et de véritable interlocuteur, ils gênent le bon fonctionnement des institutions, en particulier celles chargées d'implémenter les lois et les règlements. C'est une machine administrative statique qui réagit mal aux attentes des citoyens ou pour le moins en retard. En plus, la coordination entre les différents acteurs publics n'est pas toujours assurée. Il s'agit là globalement des conditions propices à l'amplification de l'économie de rente. Cette amplification est d'ailleurs rendu facile (un paradoxe) par les chantiers de réformes. Ainsi, outre la poursuite de recherche de rente classique (octroi d'agrément d'importations, de taxis, de pêche, d'exploitation de carrières, etc.) de nouvelles sources de rente apparaissent. C'est le cas des compensations, souvent occultes, accordées aux opposants (fonctionnaires bureaucrates par exemples) afin de garder le silence. C'est le cas également de certains leaders syndicaux qui reçoivent des pots-de-vin pour accepter d'encadrer leurs adhérents selon la stratégie voulue par le gouvernement. La rente commence alors à répondre à un double objectif : la stabilité politique et l'accomplissement des réformes, surtout celles qui impliquent des coûts sociaux élevés (El Morchid, 2009). Signalons également que le contrôle de la corruption continue de représenter un défi majeur pour les pays africains. L'absence d'un système de contrôle et de véritables « garde-fous » risque de mettre en péril tout projet de gouvernance en Afrique.

PARTIE II: QUALITE DES INSTITUTION ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Introduction

Dans un contexte en perpétuelle mutation, l'objectif de tout pays développé ou en développement est d'atteindre un haut niveau de la croissance économique à travers une manipulation optimale des politiques macroéconomiques (Ngo & Nguyen, 2020). Les discussions sur la réalisation de ces objectifs ne sont pas récentes, elles ont été au centre des préoccupations des différents courants économiques.

La théorie économique classique, représentée par des figures emblématiques telles qu'Adam Smith (1723-1790), Thomas Malthus (1766-1834), et David Ricardo (1772-1823) ...etc, a longtemps été la base de la compréhension de la croissance. Ces penseurs mettaient en lumière l'importance fondamentale de l'accumulation de capital, de l'efficacité du marché, de l'investissement et de la spécialisation, considérant ces éléments comme des moteurs essentiels de la croissance économique.

Cependant, cette théorie a subi une transformation majeure avec l'avènement de la théorie néo-classique au XXe siècle. L'un des aspects de ce changement est le modèle de Solow, développé dans les années 1950 par l'économiste Robert Solow. Ce modèle était initialement axé sur le rôle de l'accumulation du capital, la croissance de la population et le progrès technologique [R. M. Solow 1956]. Toutefois, il n'était pas statique, au début de l'année 1992, il a été considérablement élargi par Gregory Mankiw, David Romer et David Weil. En effet, les recherches menées par ces économistes ont abouti au développement d'un nouveau modèle appelé « Modèle de Solow Augmenté ». Ils y ont intégré le concept de capital humain pour fournir un cadre plus large pour comprendre la croissance économique.

D'un autre côté, la progression vers le modèle de la croissance endogène a marqué une autre étape importante dans le développement de la théorie économique. Grâce aux contributions de penseurs éminents tels que Robert Lucas (1988), Paul Romer (1990), et Robert Barro (1995), ce modèle a contribué à une meilleure compréhension de la dynamique de l'économie. Il met l'accent sur les facteurs qui sont intérieurs au processus économique, tels que l'investissement dans le capital humain, l'innovation technologique et l'acquisition de connaissances.

L'ensemble de ces théories se sont réunies pour construire une base solide et multidimensionnelle, ce qui a permis une analyse approfondie des divers aspects et des moteurs de la croissance économique dans le monde entier.

En revanche, l'apparition des disparités entre certains pays au fil du temps et le déclin de certains autres ont incité les chercheurs à repenser leurs approches traditionnelles dans l'explication de la croissance. Ce changement de paradigme a conduit à l'émergence de nouvelles théories cherchant à mieux appréhender la complexité de la dynamique économique. L'analyse économique a commencé à reconnaître l'importance des institutions à partir des recherches menées par Williamson (1989), North (1990), Knack et Keefer en 1995, ainsi que par Hall et Jones en 1999, et a été davantage approfondie par les travaux d'Acemoglu, Johnson et Robinson en 2001. Pour mieux appréhender ce concept, commençons par définir le terme « institutions » tel qu'il est admis dans la littérature. Douglass North, lauréat du prix Nobel d'économie en 1993, les décrit comme « les règles qui régissent une société, ou de manière plus formelle, les contraintes conçues par l'homme qui influencent les interactions humaines ». De leur côté, Daron Acemoglu et al. (2005) en suivant la même logique que celle de D. North, définissent les caractéristiques des « bonnes » institutions. En effet, selon eux, trois critères doivent être respectés pour que ces institutions soient considérées comme efficaces. Elles doivent permettre la protection des droits de propriété, limiter le pouvoir des élites et de ceux qui ont le pouvoir quelle que soit sa nature et promouvoir l'égalité des chances entre les individus. (Martial Foucault 2010).

Par la suite, plusieurs études approfondies se sont attelées à comprendre les causes sous-jacentes des disparités marquées dans divers domaines, tels que le développement économique,

le bien-être social et le progrès technologique (Ijaz Uddin et al. 2023; Sali, 2022; Tran et al. 2021; Abubakar, 2020; Siddiqui et al. 2019; Ketterer et al. 2018; Iheonu et al. 2017; Kovač, 2016; Fakher, 2014; Berggren et al. 2012; Valeriani et al. 2011; Acemoglu, 2010; Rodrik, 2004). Leurs résultats ont révélé que les différences internationales sont en grande partie dues à des différences de qualité du tissu institutionnel. En effet, ils ont mis en évidence trois conclusions fondamentales :

- ✓ La détérioration des indicateurs institutionnels constitue un obstacle majeur à la croissance durable et à l'efficacité des réformes économiques.
- ✓ L'instabilité institutionnelle entrave la croissance économique en augmentant les coûts de transaction et l'incertitude, en particulier dans les pays en développement.
- ✓ Pour maximiser les rendements économiques des investissements dans les infrastructures, il est fondamental d'améliorer la qualité des institutions grâce à des cadres tels que la démocratie, la transparence, la lutte contre la corruption et la protection des droits de propriété.

Bien que la littérature regorge de théories sur l'effet des institutions sur la croissance économique, aucun consensus clair n'a été atteint, simplement en raison du manque de preuves empiriques crédibles (Radzeviča et Bulderberga, 2018). Dias et Tebaldi (2012) et Acemoglu et al. (2015) n'ont pas trouvé de relation entre les institutions et la croissance économique. Barro (1996) a identifié une relation non linéaire entre la croissance économique et la démocratie. En effet, cette dernière peut à la fois stimuler et freiner la croissance économique au-delà d'un certain seuil. Law et al. (2013) ont supposé qu'il existe un seuil institutionnel pour une croissance économique optimale, ce qui est préoccupant pour les études ultérieures. Ouoba et Sawadogo (2019), Ndjokou et Tsopmo (2017) et Marakbi et Turcu (2016) ont étudié le rôle des institutions et ont conclu qu'il existe un seuil des institutions affectant la croissance économique. D'autre part, Chong (2020) a trouvé une relation non linéaire entre la qualité institutionnelle et la croissance économique.

Le manque de crédibilité des résultats provient principalement de l'endogénéité des institutions (Radzeviča et Bulderberga, 2018). Par conséquent, il n'est pas clair si ce sont les institutions de qualité qui entraînent une croissance économique, ou si c'est la croissance économique qui conduit à de meilleures institutions. De plus, les institutions ne peuvent pas être directement observées ou mesurées. À la place, des proxys sont utilisés pour estimer la qualité institutionnelle, ce qui pourrait induire des erreurs de mesure. (Thi Tran et al. 2021).

Cette divergence de perspectives reflète la complexité de la relation entre les institutions et l'économie. C'est dans ce contexte que ce travail de recherche vise, dans le cadre d'une approche institutionnelle, à analyser l'impact du cadre institutionnel sur la croissance économique et à apporter des éléments de réponse à la question suivante :

Dans quelle mesure peut-on s'attendre à ce que les institutions de haute qualité contribuent à renforcer la croissance économique ?

En outre, notre ambition est de confronter les différents points de vue pour mener une exploration théorique et empirique qui nous permettra d'établir un cadre conceptuel relatif à la relation entre la qualité des institutions et l'économie. Par ailleurs, nous nous efforçons également d'identifier les lacunes existantes dans ce contexte afin d'éclaircir les interrogations non résolues par les recherches précédentes, d'ouvrir de nouvelles voies, et d'établir des hypothèses inédites dans le but d'initier de nouvelles études visant à apporter des réponses à toutes les questions ouvertes.

Afin de procéder à un examen approfondi des différents aspects du sujet et répondre à la question centrale, notre étude est structurée en trois principales sections. Nous explorerons, dans une première section, les différentes théories qui ont influencé la compréhension de la croissance économique allant des approches traditionnelles aux plus contemporaines. Ensuite, la nouvelle économie institutionnelle, qui a marqué un tournant décisif dans l'analyse économique, sera abordée dans une deuxième section. Enfin, nous procéderons, dans une troisième section, à une étude approfondie de la relation entre la qualité des institutions et la

croissance économique, en tirant parti des contributions théoriques et empiriques existantes.

Cadre historique et conceptuel des institutions et de la croissance économique.

Les théories économiques soulignent souvent l'importance du capital humain, de la technologique, des infrastructures publiques, des incitations à innover...etc, pour expliquer les écarts de croissance entre les pays (Barro & Sala-i-Martin (1997) ; Barro (1990) et Romer (1990) ; Lucas (1988)). Cependant, ces dernières années, un changement de paradigme a été observé. En effet, l'accent a été, de plus en plus, mis sur les effets de la qualité des institutions et de la gouvernance sur le développement économique. North & Thomas (1973) affirment que les institutions sont à l'origine des disparités de croissance entre les pays. De leur côté, Acemoglu et al. (2005) et FMI (2005), soutiennent que les institutions sont la cause la plus fondamentale de la croissance économique. En élargissant cette perspective, Rodrik (2004) souligne que les institutions ne se limitent pas à exercer une influence directe sur la croissance, mais également, elles impactent d'autres facteurs comme le capital, l'investissement, et l'innovation, qui à leur tour, stimulent la croissance économique. En outre, une gouvernance saine peut encourager l'investissement étranger, renforcer la confiance des consommateurs et des entrepreneurs, et ainsi créer un environnement propice à une croissance soutenue.

Théories de la croissance économique.

La croissance économique, indicateur clé de la richesse d'un pays, ne dépend pas uniquement des ressources naturelles que ces pays possèdent ou de la quantité de capital matériel dont ils disposent, elle dépend plutôt de sa capacité à innover, à s'adapter et à relever les défis posés par une économie mondiale en constante évolution.

Pour saisir les facteurs qui contribuent à la croissance des nations, il est nécessaire d'explorer les différentes théories qui sous-tendent ce concept. Ainsi, nous examinerons trois courants majeurs qui ont marqué l'évolution de la pensée économique, en commençant par des modèles classiques centrés sur le travail et le capital, en passant par des modèles néoclassiques mettant l'accent sur le progrès technologique et l'innovation, et en arrivant enfin à des approches contemporaines qui tiennent compte d'une variété de facteurs tels que la gouvernance, les institutions...etc.

Théories Classiques.

Adam Smith (1723-1790), Thomas Malthus (1766-1834), et David Ricardo (1772-1823), largement reconnus comme les précurseurs de la théorie économique, ont concentré la plupart de leurs recherches sur l'analyse de la croissance économique.

Adam Smith : Division du travail & extension des marchés.

Adam Smith (1723-1790), dans son ouvrage « la richesse des nations » (1776), a posé les bases de l'économie classique et a abordé la question de la croissance économique. Pour lui la relance résulte principalement de l'articulation entre la division du travail et l'expansion des marchés. Cette division renforce la productivité, affine le savoir-faire des travailleurs spécialisés et raccourcit le cycle de production, conduisant ainsi à une baisse des coûts et à une augmentation de la capacité productive. Par ailleurs, l'élargissement des marchés, notamment à travers la libéralisation des échanges, est aussi essentiel pour la croissance, car, selon Smith, le libre-échange permet aux producteurs de réaliser les économies d'échelle et d'absorber l'excédent de la production.

Thomas Malthus : Croissance économique Vs Croissance démographique.

Malthus (1766-1834), avec une vision plutôt pessimiste de l'avenir, avançait que la dynamique entre la croissance exponentielle de la population et l'augmentation arithmétique des ressources

disponibles représentait une grave menace pour le futur de l'humanité. En effet, Il anticipait un monde où les ressources, devenues insuffisantes pour subvenir aux besoins d'une population toujours croissante, mèneraient à des situations catastrophiques telles que les épidémies, les guerres, les famines et les maladies à grande échelle. Pour contrer ce scénario, Malthus (1766-1834), préconisait une régulation de la croissance démographique pour éviter une telle issue. Toutefois, sa prédiction ne tenait pas compte d'un élément essentiel : l'innovation technologique qui pourrait renforcer la capacité humaine à répondre aux besoins d'une population en constante évolution.

David Ricardo : les avantages comparatifs.

David Ricardo (1772-1823), l'une des figures les plus marquantes de l'économie classique, a attiré l'attention sur le problème de la baisse des rendements agricoles. Selon lui, afin de suivre la croissance de la population et l'exploitation massive des terres les plus fertiles, la société sera obligée de se tourner vers des sols moins productifs, ce qui entraînerait une décroissance des rendements. Cette situation pourrait mener l'économie vers un état stationnaire, qui marquerait le début de la fin de l'expansion économique.

Cependant, Ricardo (1772-1823), contrairement à certaines idées reçues de son époque, était convaincu du rôle positif du progrès scientifique et des effets bénéfiques du commerce sur la croissance économique. En effet, il a été le pionnier du concept d'avantage comparatif, suggérant qu'il serait plus bénéfique pour un pays d'importer certains biens, notamment agricoles, si d'autres pays peuvent les produire de manière plus efficace et économique. Cette théorie a posé les fondements modernes de la compréhension actuelle de l'impact positif du commerce sur la richesse et le bien-être des nations.

D'autre part, le progrès technologique, pour Ricardo (1772-1823), n'était pas seulement un facteur d'expansion, mais aussi un moyen nécessaire d'améliorer la productivité du travail. Il était persuadé que, grâce à l'innovation, certains des défis posés par les rendements décroissants en agriculture pourraient être surmontés.

En somme, bien que Malthus et Ricardo partagent certaines préoccupations quant aux contraintes imposées par la pénurie des terres fertiles, Ricardo est nettement plus optimiste quant au potentiel d'adaptation et de prospérité de l'économie, notamment grâce au commerce et à la technologie. Malthus, d'autre part, est plus pessimiste quant à la résilience économique face aux défis démographiques et à l'insuffisance des ressources.

Modèle de croissance néo-classique : Modèle de Solow.

Le modèle de Solow se distingue principalement par l'importance primordiale qu'il accorde au rôle du progrès technique dans l'expansion d'une économie. En effet, selon ce modèle, trois composantes clés déterminent le développement économique d'un pays : les deux premières concernent la croissance des deux facteurs principaux de la production, à savoir le capital, représenté par l'investissement, et la main-d'œuvre caractérisée par sa quantité de travail disponible. Cependant Solow a démontré que ces facteurs n'expliquent que 20% de la croissance de la production aux Etats-Unis d'Amérique sur le long terme et qu'environ 80% restants est due à un troisième facteur résiduel qu'il a appelé le «progrès technologique». Ce facteur transcende la simple augmentation du capital et du travail et peut être considéré comme le véritable moteur permettant une croissance économique à long terme.

Par la suite, d'autres modèles intégrant le progrès technologique dans l'analyse de la croissance ont émergé, notamment ceux d'Arrow (1962), Frankel (1962), Uzawa (1965) et Arrow et Kurz (1970). Selon Solow et Swan (1956), le modèle de croissance néoclassique est représenté par une fonction de production agrégée avec des rendements d'échelle constants et une productivité marginale du capital décroissante. Il s'écrit de la manière suivante :

$$Y(t) = F(K(t), A(t), L(t))$$

Où :

$K(t)$ est le stock du capital physique ;

$L(t)$ est la force du travail.

$A(t)$ est l'indice de la technologie, il intègre des compétences, des aptitudes, des connaissances...etc. En effet, ces éléments renforcent la capacité productive de la main-d'œuvre et améliorent l'efficacité globale du travail.

Ce modèle également présenté sous la forme d'une fonction de production agrégée de type Cobb-Douglas s'écrit de la façon suivante :

$$Y(t) = K(t)^\alpha [A(t) \cdot L(t)]^{1-\alpha} \quad \text{avec } 0 < \alpha < 1$$

Cette fonction se caractérise par des rendements marginaux décroissants (à mesure que le capital s'accumule, son produit marginal diminue), De plus, lorsque la population et le niveau technologique restent constants, le capital est le seul moteur de la croissance.

Des recherches antérieures ont conclu que le modèle de Solow fournit une description d'un monde économique plus simple dans lequel un seul bien sert à la fois de ressources pour la production et d'objets pour la consommation. Cela démontre que le modèle néoclassique ignore complètement le capital humain en tant que facteur de production, autrement dit, lors de son élaboration, l'idée que le capital humain pouvait augmenter la productivité des autres facteurs n'avait pas encore été reconnue. Pour pallier cette omission, trois économistes éminents, Gregory Mankiw, David Romer et David Weil (1992), ont élaboré le "Modèle Solow-Swan Augmenté". Dans cette version revisitée, ils ont intégré le capital humain, mettant en évidence son rôle prépondérant dans l'expansion économique. Cet événement a complètement remanié la pensée économique en mettant en avant l'importance du capital humain dans l'analyse de la croissance.

Modèle de la croissance endogène.

Les modèles de croissance endogène ont marqué l'avènement de la démonstration de l'importance du capital humain dans la croissance économique. Dans ses travaux, Romer (1990) affirme que le travail ne se limite pas à une simple contribution au processus de production. Il est, en réalité, un moteur crucial du progrès technique. Par conséquent, il est nécessaire d'investir dans le capital humain afin d'accroître la productivité du travail et du capital. Dans cette perspective, l'éducation devrait être l'objet principal du débat. En fait, l'éducation n'est pas seulement un avantage supplémentaire pour la société; mais plutôt un pilier fondamental qui doit être maintenu et développé en raison du fait qu'elle transmet les compétences et les connaissances qui favorisent l'innovation et permettent aux travailleurs de s'adapter aux progrès technologiques, assurant ainsi une croissance économique stable et durable.

Pour sa part, Lucas (1988) estime que le savoir est une propriété concurrentielle pouvant être utilisée de manière exclusive. En effet, les connaissances, acquises par l'éducation, sont incorporées dans les individus sous forme de capital humain. Ce dernier contribue au potentiel productif d'un individu ainsi qu'à sa capacité d'innover. Le modèle de Lucas (1988) fait une distinction claire entre deux secteurs : le secteur de la production, où les individus mobilisent leurs compétences et connaissances pour produire des biens et services, et le secteur de la formation, où ils investissent du temps et des ressources pour développer de nouvelles compétences, augmentant ainsi la valeur de leur capital humain. De ce fait, ce modèle souligne la relation dynamique entre la production et la formation. En investissant davantage dans la formation et l'éducation, une économie peut accroître la productivité de sa main-d'œuvre, stimuler l'innovation et s'adapter rapidement aux évolutions du marché. C'est pourquoi le capital humain des travailleurs, reflété par leurs compétences et leur éducation, est essentiel pour la croissance et la compétitivité à l'échelle nationale et mondiale.

Tout comme Lucas, Barro (1995) a apporté une contribution notable à la compréhension de la croissance économique en élargissant le sens du concept «capital public». Au lieu de le restreindre à un secteur spécifique, il le considère comme englobant une multitude de facteurs qui peuvent influencer la croissance.

Selon Barro (1995), investir dans le capital public, comme l'éducation et les infrastructures, n'est pas seulement une simple dépense ; au contraire, il a le potentiel d'avoir un impact positif sur l'ensemble de l'économie et peut avoir un effet multiplicateur. En raison de la présence des "externalités positives", cet investissement peut apporter des rendements bien plus élevés à ceux attendus dans le secteur initialement ciblé. Ces avantages indirects non prévus, appelés externalités, ne sont pas directement quantifiés lorsque le premier investissement est effectué, car ils n'étaient pas prévus dans le plan initial. Prenons par exemple l'éducation : quand un pays y investit, il ne forme pas seulement des individus, mais elle construit également une main-d'œuvre qualifiée capable d'innover, d'adopter les technologies les plus récentes et de renforcer la productivité dans divers secteurs.

De même, investir dans la santé des personnes améliore non seulement leur bien-être général, mais augmente également leur productivité au travail, ce qui réduit les absences et les coûts associés aux maladies. Concernant les transports et les infrastructures, leur amélioration facilite le commerce, réduit les coûts de transport et de logistique et stimule l'économie.

D'autre part, en utilisant le modèle de croissance néoclassique que Solow (1956) a développé, Mankiw et al. (1992) ont développé un nouveau modèle de croissance qu'ils ont appelé « modèle de croissance de Solow augmenté ». Comparé à l'ancienne théorie originale de Solow (1956), ce modèle enrichi est plus adapté pour analyser et comprendre les variations de revenus par habitant observées dans le monde entier.

Pour Benhabib et Spiegel (1994), contrairement à Mankiw et al. (1992) qui affirmaient qu'il y avait une forte corrélation entre le capital humain et la croissance économique d'un pays, ils ont perçu les choses différemment. Ils ont remis en question ce lien positif, soulignant ainsi que l'impact du capital humain sur la croissance économique prend deux formes : d'une part, il intervient comme moteur potentiel de croissance selon la terminologie empruntée à la théorie de la croissance endogène, d'autre part, il pourrait aussi agir comme un élément ralentissant la croissance économique.

Dans le même ordre d'idées, Easterly (2001), basé sur des recherches de Benhabib et Spiegel (1994), a également démontré qu'il n'y a pas de lien clair entre le niveau d'éducation et la croissance économique.

La dynamique de la croissance économique a fait l'objet d'analyses rigoureuses de la part de nombreux chercheurs qui se sont efforcés pour comprendre ses principaux moteurs. Par exemple, de nombreuses études pionnières, dont celles de Dollar & Kraay (2004), Acemoglu et al. (2004), Ghali (1999) et Grossman & Helpman (1991), ainsi que le travail pertinent de Chang, Kaltani et Loayza (2005), ont exploré divers déterminants de ce phénomène.

Toutefois, dans un contexte de sous-développement, les difficultés de la reprise économique ne peuvent être imputées exclusivement à des facteurs économiques, mais elles peuvent également être attribuées à des facteurs non-économiques, en particulier la qualité des institutions politiques et économiques. Bien que les recherches sur les effets des institutions aient commencé aux États-Unis à la fin du XIXe siècle, ce n'est que dans les années 1990, avec des économistes tels que Douglass North (1989, 1990), que le thème a été approfondi, et que l'influence des institutions sur la performance économique a été pleinement reconnue dans son intégralité.

La nouvelle économie institutionnelle : un tournant dans l'analyse économique.

Qu'est-ce que les institutions ?

Depuis les années 1990, la définition des institutions proposée par Douglass North (1990) demeure pertinente et influente. Elle sert toujours de source d'inspiration pour de nombreux travaux théoriques contemporains.

« Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent des contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés) et des caractéristiques de leur application » (North, 1994, p. 361).

De ce fait, selon North (1999), les institutions, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques définissent les motivations derrière les interactions humaines. En outre, leur évolution au fil du temps joue un rôle très important dans la compréhension de la façon dont les sociétés se sont développées tout au long de l'histoire.

Campbell (2004), quant à lui, les institutions sont définies comme un ensemble de règles, à la fois formelles et informelles, accompagnées de mécanismes de contrôle et d'exécution. Elles s'appuient sur des structures de référence qui déterminent le contexte dans lequel les individus, les organisations et les gouvernements interagissent et fonctionnent.

A son tour, Daron Acemoglu (2009), définit institutions comme un ensemble intégré de lois, de règles et de politiques qui affectent les incitations économiques, notamment celles liées à l'investissement dans la technologie, dans le capital physique et dans le capital humain. Cet économiste affirme que les institutions jouent un rôle crucial dans la promotion des trois piliers fondamentaux de l'expansion économique : la technologie, l'infrastructure et les compétences humaines. En effet, ces facteurs établissent un système d'incitations pour ceux souhaitant investir leurs capitaux dans des secteurs clés au développement. C'est pourquoi Acemoglu (2009) met fortement l'accent sur le fait que les institutions, de par leur nature, sont capables d'instaurer un climat de confiance entre divers acteurs économiques.

Inspirés des travaux de Thorstein Veblen (1857-1929) qui considèrent que les institutions correspondent à des "habitudes généralisées d'action", et d'Andrew Schotter (1981) qui les décrit comme "la manière dont le jeu se déroule", Richard Nelson et Bhaven Sampart (2001) considèrent les institutions comme des schémas d'actions récurrentes. En somme, les institutions définissent un cadre de comportements, assimilé à des "technologies sociales" (Dupuis et al. 2001). Autrement dit, ce sont des mécanismes qui façonnent les interactions et les communications au sein de la société. Pour eux, les institutions définissent les "règles du jeu", traduisant les comportements standards adoptés par les individus au sein de la société.

L'émergence du courant institutionnaliste

L'émergence de la théorie institutionnelle a été attribuée à deux courants majeurs. Le premier, souvent qualifié d'institutionnalisme américain traditionnel, est représenté par des penseurs tels que Veblen T. (1857-1929) et Commons J.R. (1862-1945). Le second courant, reconnu comme la nouvelle théorie institutionnelle et qui a attiré un grand nombre de chercheurs, est soutenu par des penseurs emblématiques comme Coase R, Langlois R.N, North D.C et Williamson O.E. Leur réflexion s'est articulée principalement autour des coûts de transaction, de l'efficacité des institutions, ainsi que de l'impact des droits de propriété et des contrats sur les comportements économiques.

Ce courant a connu son apogée dans les années 1920-1930, pendant la mise en place de la politique économique aux États-Unis associée au programme New Deal. Néanmoins, malgré l'intérêt accordé à l'approche institutionnelle dans ces années, elle n'a pas connu la croissance qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Son déclin peut être attribué principalement à deux causes différentes. D'une part, l'un des aspects du problème était que l'institutionnalisme était incohérent, ce qui a entraîné des lacunes dans la recherche menée par les auteurs de cette école de pensée. D'autre part, l'émergence du keynésianisme dans les années 1930 a profondément altéré la montée de l'institutionnalisme dans la pensée économique.

Bien que le keynésianisme et l'institutionnalisme partageaient une critique commune à l'encontre de l'économie néoclassique, les keynésiens avaient un avantage important : ils étaient unis autour d'un objectif clair qui était de trouver des solutions à la crise économique qui s'est produite en 1929. Cette clarté de vision et de but leur a permis de définir leur point de vue comme dominant à l'époque, reléguant ainsi l'institutionnalisme en arrière-plan.

Récemment, l'intérêt renouvelé pour l'analyse institutionnelle en économie a été fortement motivé par les travaux des sociologues. En effet, ils ont joué un rôle déterminant dans la compréhension du comportement des individus et de leur influence sur les décisions

économiques. Cette approche sociologique de l'étude des organisations se concentre sur la compréhension du comportement des acteurs économiques ainsi que sur l'efficacité des processus organisationnels. Malgré le fait que les anciennes et les nouvelles versions de la théorie institutionnelle partagent une approche individualiste, elles ont des interprétations très différentes de la façon dont les acteurs économiques se comportent.

✓ Le paradigme institutionnel traditionnel combine l'individualisme institutionnalisé et les perspectives globales dans un équilibre égal. Il considère l'économie comme un système intégré qui ne peut être examiné en observant le comportement de ses agents de manière isolée puisque, selon ce point de vue, elle fonctionne comme une seule entité.

✓ Quant à la nouvelle théorie institutionnelle, elle repose sur l'approche méthodologique individualiste affirmant que les phénomènes sociaux observés peuvent être expliqués par les interactions et les comportements des agents individuels.

Les études axées sur les institutions sont particulièrement importantes pendant la transition économique qui a eu lieu à la fin des années 1980. En effet, au cours de cette période, de nombreux pays étaient en train de passer de leurs économies d'une structure centralisée à une structure basée sur les marchés. Ce passage a exigé la création de nouvelles institutions ainsi que l'adoption de nouvelles politiques pour faciliter le processus de transition.

Ces études ont permis de procéder à une réévaluation de l'impact des comportements des acteurs économiques sur le développement et la croissance économique d'un pays. De ce fait, l'importance des institutions dans l'explication des différences entre les niveaux de progrès et de développement existant entre les pays a reçu beaucoup d'attention et de considération. Une attention particulière a été accordée aux moyens, dont les structures et les comportements organisationnels, également appelés "efficacité organisationnelle" (Podsakoff et al. (2000), peuvent influencer les voies de développement empruntées par les pays en développement.

L'efficacité d'une organisation, selon la théorie des institutions, est intrinsèquement liée à sa capacité à s'adapter et à se conformer aux normes, aux règles, aux croyances et aux valeurs qui prédominent dans son environnement institutionnel. Dans ce contexte, l'efficacité d'une entité est mesurée non seulement par sa capacité à atteindre ses objectifs internes, mais aussi par le degré de son harmonie avec les exigences et les restrictions du contexte institutionnel dans laquelle elle opère. Par conséquent, pour que les entreprises puissent atteindre leur plein potentiel, elles doivent non seulement bien gérer leurs ressources afin de réduire leurs coûts de transaction et échanger efficacement leurs richesses sur le marché, mais aussi bien avancer efficacement dans les milieux institutionnels dans lequel elles évoluent.

Cependant, en raison d'une information souvent incomplète chez les acteurs économiques, des conflits peuvent surgir quant à la répartition des richesses. D'où l'importance d'établir des règles de fonctionnement claires pour les marchés, car elles servent de mécanismes de contrôle et de régulation. Ces règles visent à réduire les tensions et à prévenir les conflits qui peuvent naître entre les acteurs économiques à l'occasion de divergences d'intérêts et qui peuvent compromettre la coopération et par conséquent freiner la croissance.

Ces conflits sont souvent traités à travers la logique de la théorie de l'agence, qui stipule que : « *une ou plusieurs personnes (le Principal) engage une autre personne (l'Agent) afin d'agir en son nom et qui implique la délégation d'un droit de décision (autorité) à l'agent* » (Jensen et Meckling, 1976, p. 212).

Toutefois, la gestion de ces problèmes peut parfois être abordée de manière unilatérale. Dans ce cas, la partie contractante, souvent représentée par la firme, a la possibilité d'être opportuniste et d'essayer de tirer profit du manque d'informations détenu par son concurrent. Cet opportunisme peut aller jusqu'à tromper l'autre partie en leur fournissant de fausses informations, ce qui est considéré comme une forme de fraude.

Ce type de comportement se produit lorsque l'une des parties engagées dans un contrat tente de

dissimuler certains risques spécifiques qu'elle impose à l'autre. Ce phénomène est appelé la «Sélection adverse » ou « anti-sélection » (George Akerlof 1970). En raison de cette asymétrie d'informations, dans laquelle une partie possède plus d'informations que l'autre, les ressources peuvent être allouées d'une manière non optimale. Cette situation peut offrir un avantage injustifié pour la partie la mieux informée, lui procurant ce que l'on pourrait appeler une "rente de situation" (G. Akerlof 1970). En conséquence, il est possible qu'à long terme, il y aura une perturbation de l'équilibre du marché ainsi qu'une perte de confiance entre divers acteurs économiques.

Douglas North (1990), s'inscrivant dans le cadre de la « nouvelle théorie institutionnelle », place l'organisation au cœur de la croissance économique. Il affirme que la présence d'un cadre juridique solide et bien défini est essentielle pour garantir une bonne performance économique, et par conséquent, contribuer à l'affectation efficace des ressources et favoriser un climat propice à la croissance économique. Ce cadre ne devrait pas se limiter à une simple structure formelle, mais il devrait comprendre également un ensemble de règles et de normes qui régiront les interactions qui auront lieu entre les différents acteurs économiques. En outre, pour permettre aux parties prenantes de faire confiance aux engagements pris et veiller à ce que tous les contrats et les accords conclus soient respectés de manière rigoureuse, le dit cadre doit être bien conçu pour réduire les coûts, tant administratifs que transactionnels, associés à la mise en œuvre, au suivi et à l'exécution de ces accords.

Ainsi, la croissance économique dépend, selon North (1990), non seulement de la capacité d'une économie à produire efficacement des biens et des services, mais aussi de sa capacité à maintenir une structure institutionnelle stable et solide. Sans ces institutions, une économie, même hautement productive, risque d'être limitée par les coûts de transaction élevés et par le manque de confiance entre ses acteurs, ce qui entrave donc les incitations à l'investissement et réduit la croissance économique. Par conséquent, le niveau optimal de croissance pour North (1990) est atteint par un équilibre entre une productivité élevée et un cadre institutionnel solide. En d'autres termes, bien que la productivité élevée soit indispensable, pour réaliser une croissance constante, elle doit être appuyée par de fortes institutions. Qualité des institutions et croissance économique :

Revue de la littérature théorique.

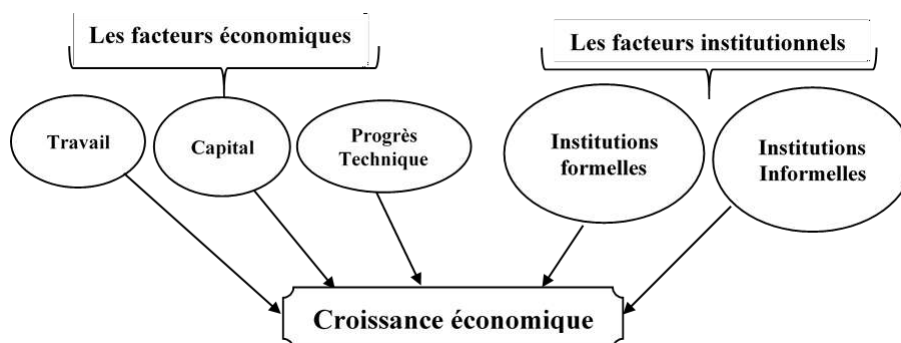
La genèse de la recherche sur le rôle des institutions dans le développement économique remonte à John Locke (1632-1704), Adam Smith (1723-1790) et John Stuart Mill (1806-1872), et s'est poursuivie avec Robert Thomas (1766-1834), Arthur Lewis (1915-1991) et Douglass North (1920-1915). Néanmoins, la littérature sur l'importance des institutions dans la dynamique économique n'a commencé à gagner en importance qu'à partir de la seconde moitié du XXe siècle.

Au cours des dernières années, l'importance fondamentale des institutions en tant que moteur de la relance économique a été soulignée par de nombreux chercheurs éminents. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons citer à titre d'exemple : Wolf et ses al. (1955), North et Thomas (1973), suivi par North lui-même en 1990, Skaperdas (1992), l'équipe de Rodrik en 2004, le travail approfondi d'Acemoglu et al. entre 2001 et 2005, et Greif en 2006, ainsi que les contributions importantes d'Acemoglu, Callego et Robinson en 2010. En s'appuyant sur ces recherches, Acemoglu et Robinson, en 2014, ont avancé une idée fondamentale : les institutions économiques poussent les acteurs du marché à investir dans le capital humain et physique et à s'adapter aux nouvelles technologies, contribuant ainsi à la croissance économique. Pour ces chercheurs, les institutions influencent non seulement la trajectoire de la croissance, mais aussi la manière dont la richesse est distribuée au sein d'une société.

De son côté, North (1990), à travers ses recherches, soulève une question d'une extrême importance sur le rôle des institutions dans la croissance économique et sociale. En effet, il avance que la qualité institutionnelle d'une société influence directement sa capacité à accumuler du capital humain, lequel est constitué essentiellement de compétences, de connaissances et d'expériences des individus.

Ainsi, North (1990) met l'accent sur la relation profonde entre les institutions d'une société et ses ressources humaines. Les institutions solides et efficaces d'un pays peuvent avoir un impact direct sur sa croissance économique, notamment en influençant les aspects fondamentaux tels que le système éducatif. En fait, un système éducatif solide qui est suffisamment financé et efficacement réglementé est bénéfique pour l'atteinte des objectifs escomptés de ce secteur. D'autre part, un système faible ou corrompu pourrait entraver le développement du capital humain.

Le schéma ci-après décrit l'effet des différents facteurs sur la croissance selon North (1990) :



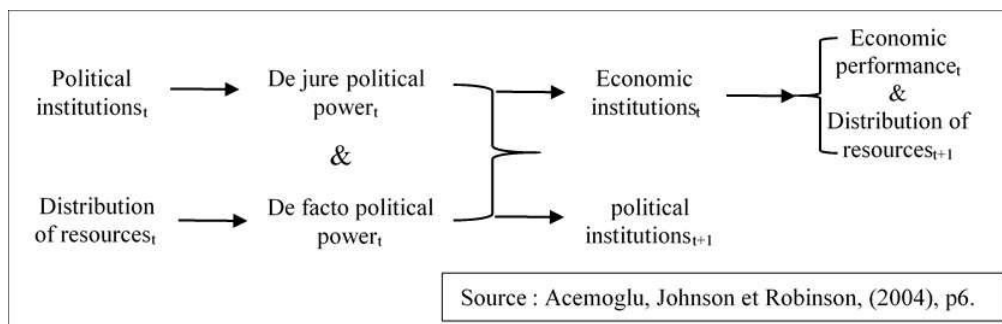
L'éducation et la formation continue, couramment appelées "formation sur le tas" constituent des piliers essentiels du capital humain. Leur efficacité est largement influencée par le contexte institutionnel dans lequel elles s'inscrivent. En outre, un cadre institutionnel solide ne se limite pas à l'éducation, il pourrait faciliter l'accès à la technologie, encourager l'innovation et permettre une adaptation rapide aux contraintes et aux défis de la mondialisation.

Robert Lucas, dans son étude de 1988, a mis en lumière l'impact considérable du capital social sur le développement économique. Il soutient que le niveau d'éducation moyen, reflet du capital social, est essentiel pour l'accumulation des connaissances et, in fine, la croissance économique. En outre, Lucas (1988) note que le capital humain, par ses externalités positives telles que la baisse de la criminalité, contribue à l'établissement d'institutions plus résilientes, efficaces et performantes. Ces améliorations institutionnelles favorisent alors un accroissement rapide du capital physique entraînant ainsi une accélération de la croissance économique du pays.

Pour Edward Glaeser et al. (2004), ils démontrent, à travers des données empiriques, que les institutions n'ont qu'un impact secondaire sur la performance économique. Pour eux, ce qui prime réellement, c'est le capital humain et social. En fait, la combinaison de ces deux types de capital donne naissance à des compétences qui sont non seulement productives, mais également essentielles pour la stabilité et le bon fonctionnement des institutions d'une société. Ils soutiennent que le capital humain influe positivement sur les institutions politiques, ce qui, à leurs tours, contribuent à promouvoir la croissance économique.

Par contre, Acemoglu, Johnson et Robinson, (2004) ont conclu que les institutions qui garantissent les droits de propriété sont des moteurs essentiels de la croissance économique à long terme ainsi que de l'investissement et du développement financier. En outre, ils ont remarqué que ces institutions sont le facteur le plus important pour attirer les investissements étrangers directs. Leurs études mettent en évidence le rôle crucial que jouent les institutions en tant que déterminants fondamentaux de la croissance économique soutenue.

Le schéma ci-dessous est une synthèse de leur publication.



Selon ce schéma, à l'instant "t", d'une part, deux variables principales doivent être prises en compte : les institutions politiques et la répartition des ressources, car elles déterminent le développement économique et politique de la société au moment "t+1". D'autre part, les institutions économiques sont influencées par le pouvoir politique, indépendamment du fait que ce pouvoir soit de jure ou de facto. Cependant, au moment "t+1", les institutions politiques sont influencées par des institutions économiques.

En outre, ces dernières jouent un rôle important dans la détermination de la performance économique au moment "t", et ont également un impact sur la répartition des ressources au moment «t+1». En résumé, selon Acemoglu et al. (2004), bien que les institutions politiques et la répartition des ressources au sein de la société aient un impact significatif sur les performances économiques, elles demeurent le facteur le plus important dans la détermination l'épanouissement économique global. Cette dynamique illustre la relation qui a existé au cours d'une longue période entre les institutions et la croissance économique.

Plus tard, en avançant dans les études de la croissance, Acemoglu, dans son ouvrage « An Introduction to Modern Economic Growth (2008), a distingué quatre causes fondamentales de la croissance : la culture, la chance, l'environnement naturel et les institutions. Dans ce sens, il a attribué les disparités accrues de richesse économique entre les pays à la nature des institutions présentes dans chaque société. Par exemple, le progrès économique de l'Occident, selon cet économiste, est attribué aux changements institutionnels qui ont eu lieu dans cette région du monde avant la révolution industrielle. De ce fait, il met fortement l'accent sur l'importance des institutions qui non seulement favorise le développement, mais joue un rôle crucial dans l'orientation des sentiers de la croissance économique à long terme.

De même, Cavalcanti, Magalhes, and Tavares (2008) ont déduit que les États dotés d'institutions plus fortes et plus performantes n'augmentent pas seulement leurs investissements dans le capital humain et physique, mais ils utilisent également les ressources dont ils disposent de manière plus efficace. C'est l'une des raisons qui font que certains pays avancés affichent une productivité par travailleur largement supérieure à celle relevée dans d'autres territoires.

De leur côté, David T. Coe et al. (2009) constatent que les pays dotés d'un climat favorable aux affaires et d'une éducation supérieure de haute qualité tendent à capitaliser davantage sur leurs investissements en R&D et à valoriser leur capital humain. David T. Coe et al. (2009), remarquent également qu'une forte protection des brevets s'aligne avec une productivité totale des facteurs (PTF) renforcée, ainsi qu'avec des rendements croissants en R&D, qu'ils soient d'origine interne ou externes. Les résultats auxquels les chercheurs ont abouti réaffirment l'importance des institutions pour la croissance économique et suggèrent une série de canaux spécifiques par lesquels ces institutions peuvent avoir une influence directe sur la PTF.

A l'instar de Coe et al. (2009), Les chercheurs Joilson Dias et Edinaldo Tebaldib (2012) ont démontré que l'amélioration de la qualité des institutions favorise l'accumulation du capital humain, réduit les inégalités de revenus et redéfinit le chemin historique de développement des nations. Leurs conclusions révèlent que les institutions ont un effet à long terme sur la performance économique et, par conséquent, déterminent la voie que prendra un pays en termes de développement économique. Toutefois, en matière d'influence des systèmes politiques sur

la croissance économique, Dias et Tebaldi (2012) ne parviennent pas à établir un lien de causalité direct.

Dans un contexte différent, Tebaldi et Elmslie (2013) démontrent que les structures institutionnelles sont à l'origine en grande partie des écarts relatifs au nombre de brevets déposés par pays. D'après ces auteurs, les politiques orientées vers le marché, la protection des droits de propriété, la lutte contre la corruption et un système judiciaire plus performant favorisent l'innovation dans une économie. D'un autre côté, Tebaldi et al. (2013) insistent sur le fait que l'accumulation de capital humain, sur le long terme, joue un rôle primordial dans l'évolution des institutions.

Pour résumer et après avoir examiné les différents points de vue, nous concluons que, selon la théorie institutionnaliste, la progression économique et historique d'une société dépend non seulement de l'innovation, du capital humain et physique, ainsi que la qualité des infrastructures physiques, mais aussi de la structure et de la qualité de ses institutions (politiques et économiques) présentes dans la société. Par conséquent, un nombre important de chercheurs valorisent plus fortement le rôle que jouent les institutions dans la compréhension des raisons pour lesquelles certaines nations sont en mesure de prospérer et de s'épanouir alors que d'autres font face à des défis économiques persistants.

Revue de la littérature empirique :

En utilisant l'identification par hétéroscédasticité (IH) sur des données divisées en deux sous échantillons : (i) colonies et non-colonies, et (ii) les continents alignés sur un axe Est-Ouest par rapport à ceux alignés sur un axe Nord-Sud. Rigobon et Rodrik (2005) ont étudié les liens entre les institutions économiques, les institutions politiques, l'ouverture et les niveaux de revenus. Les résultats révèlent que la démocratie et l'État de droit sont tous deux plus favorables à des bonnes performances économiques, mais que l'État de droit a un effet beaucoup plus important sur les revenus. Pour l'ouverture (commerce/PIB), elle a un impact négatif sur les niveaux de revenus et la démocratie, mais un effet positif sur l'État de droit. En fin, les revenus plus élevés produisent une plus grande ouverture et de meilleures institutions, mais ces effets ne sont pas très marqués.

De son côté, Azmat Gani (2011), dans une étude portant sur 84 pays en développement, a analysé, en utilisant la méthode d'estimation des données de panel, l'influence de la gouvernance publique et de la qualité des institutions sur la croissance économique. Ses résultats empiriques indiquent que la stabilité politique et l'efficacité gouvernementale contribuent de manière positive et significative à la croissance. En outre, Les conclusions de cette étude suggèrent que la dynamique des économies contemporaines oblige les pays en développement de prendre des mesures immédiates pour mettre en place des pratiques de bonne gouvernance qui soient non seulement applicables au niveau national, mais aussi cohérentes et comparables au niveau international.

De même, Aisen et Veiga (2013) ont exploré, en utilisant la méthode des GMM sur un échantillon couvrant 169 pays sur des périodes quinquennales allant de 1960 à 2004, les effets de l'instabilité politique sur la croissance économique dans ces Etats. L'étude révèle que l'instabilité politique ralentit la croissance économique principalement en réduisant la productivité et, de façon moins marquée, l'accumulation de capital humain et physique. En outre, l'homogénéité ethnique et la liberté économique ont toutes deux un impact positif sur la croissance économique selon toujours cet étude. Cependant, elle souligne que la démocratie pourrait ralentir légèrement la croissance économique à long terme.

D'autre part, Marakbi et Turcu (2016) ont exploré les canaux par lesquels la qualité institutionnelle peut influencer le lien entre la corruption et la croissance économique. Pour ce faire, sur un échantillon de 128 pays, développés et en développement, pour la période allant de 1984 à 2012, ils ont développé un modèle de croissance endogène et ont testé ses implications de manière empirique, à travers des modèles de données de panel utilisant la méthode GMM et PSTR (Panel Smooth Threshold Regression). Les résultats révèlent une

relation non linéaire entre la corruption et la croissance économique. Premièrement, l'effet de la corruption sur la croissance n'est pas constant. En effet, dans un pays doté d'institutions fortes et efficaces, la corruption pourrait affecter d'une manière moins marquée la croissance. Deuxièmement, l'investissement privé et les dépenses publiques sont deux canaux principaux par lesquels la qualité institutionnelle affecte, de manière positive ou négative, la relation entre la corruption et la croissance économique.

Quant à Giuseppe DiVita (2017), il a exploré, en utilisant les modèles de régression quantile (QRM), comment la complexité des réglementations, un indicateur de la qualité des institutions, affecte le PIB, le revenu par habitant et le taux de croissance des régions italiennes. Les résultats ont révélé que la complexité de la réglementation, en particulier le temps requis pour résoudre les litiges civils, constitue un obstacle à la croissance du PIB régional et au revenu par habitant. En examinant le développement économique de 192 pays, avec une attention particulière portée à l'Amérique latine, pour la période allant de 1996 à 2015, Vianna et Mollick (2018) ont découvert qu'une hausse de 0,1 point de la qualité institutionnelle entraîne une augmentation de 3,9 % de la production par habitant dans cette région contre un impact de 2,6 % sur le développement mondial. D'autre part, ils affirment que les politiques budgétaires et monétaires seraient plus efficaces si les décideurs donnaient la priorité à des projets qui améliorent la qualité institutionnelle, tels que la transparence, la meilleure gestion des dépenses publiques et la rigueur budgétaire.

Dans un article intitulé «Role of institutional quality in economic development: A case study of Asian countries». Oanh Kim ThiTran et al. (2021) ont analysé l'impact de la qualité institutionnelle sur la croissance économique dans 48 pays d'Asie entre 2005 et 2018. À travers l'application de la régression quantile sur des données en panel. Les résultats montrent l'existence d'un seuil institutionnel au-delà duquel l'impact sur la croissance s'inverse et devient négatif. Par ailleurs, Tran et al. (2021) constatent que la qualité institutionnelle est un facteur clé du développement économique, en particulier, dans les pays asiatiques à faible revenu. D'un autre côté, cette étude révèle que la croissance économique des pays asiatiques est affectée également par l'inflation, la force de travail, l'ouverture commerciale et l'infrastructure. De ce fait, Tran et al. (2021) suggèrent certaines implications politiques pour les pays asiatiques et le Vietnam en particulier, afin de renforcer leurs institutions pour qu'elles puissent contribuer à stimuler leurs dynamiques économiques.

Par ailleurs, Waqas, Sajid, Attia et al. (2022) explorent la relation entre la qualité institutionnelle et la croissance économique, en mettant l'accent particulièrement sur les pays d'Asie du Sud, incluant le Bhoutan, le Bangladesh, le Népal, l'Inde, le Pakistan et le Sri Lanka entre 2002 et 2018. L'analyse des données est effectuée à l'aide d'un modèle [ARDL]. Les conclusions révèlent l'existence d'une corrélation positive et significative entre la croissance économique et les trois indicateurs de gouvernance : le contrôle de la corruption, voix citoyenne et responsabilité et l'état de droit. En outre, tous les pays de l'échantillon présentent des estimations à long terme stable et homogène, mais, leurs vitesses d'ajustement vers l'équilibre à long terme sont différentes.

En utilisant une analyse de régression sur données de panel, Magomed Tashtamirov (2023) examine la relation entre la qualité institutionnelle et le développement économique pour six nations : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Turquie, la Russie et la Chine. L'analyse s'appuie sur des données provenant des WDI (World Development Indicators) et de la Banque mondiale pour la période 1996-2019. Les résultats montrent que la qualité des institutions, telle que déterminée par la présence de l'État de droit, la capacité du gouvernement à lutter contre la corruption, et l'efficacité de son cadre réglementaire, affecte positivement le développement économique dans ces six pays, bien que l'influence de chaque indicateur diffère d'un pays à l'autre. L'étude révèle également que, si la croissance économique bénéficie de l'investissement et de l'augmentation démographique, l'ouverture commerciale et le capital humain ne jouent qu'un rôle secondaire. Par conséquent, l'amélioration de la qualité institutionnelle et la mise en œuvre des politiques encourageant la croissance démographique

et l'investissement devront être une priorité pour les gouvernements qui visent à stimuler le développement économique de leurs pays.

Institutions et croissance économique dans le contexte africain.

Bien que l'Afrique soit dotée de ressources naturelles abondantes, il affiche une situation économique et sociale fragile et vulnérable aux chocs tant internes qu'externes (Rapport annuel 2023 de la Banque mondiale). En effet, elle demeure l'une des régions les plus pauvres du globe. Sa croissance économique est inférieure à celle de nombreuses autres économies en développement telles que l'Asie de l'Est et l'Amérique latine.

Iheonu et al. (2017) se sont intéressés à l'impact de la qualité institutionnelle sur la performance économique dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest entre 1996 et 2015. Pour ce faire, Iheonu et al. (2017) ont procédé à des estimations à l'aide du modèle à effets fixes, du modèle à effets aléatoires et de la méthode des moindres carrés en deux étapes (2SLS). En tant qu'indicateurs de qualité institutionnelle, les auteurs ont retenu le contrôle de la corruption, l'efficacité gouvernementale, la qualité de la réglementation et l'État de droit, tels que fournis par les Indicateurs de gouvernance mondiale, WGI (2017).

Les résultats indiquent que, lorsque les modèles à effet fixe et à effet aléatoire ont été utilisés, chaque indicateur institutionnel examiné contribue positivement et de manière significative à la performance économique de la région. Toutefois, et après avoir pris en compte l'endogénéité en utilisant la méthode 2SLS, seule l'efficacité du gouvernement était significative. L'étude conclut également que les résultats économiques en Afrique de l'Ouest pourraient s'améliorer considérablement en renforçant les institutions et en accordant une attention particulière à l'efficacité gouvernementale.

Dans un article publié en 2019, Oumarou Zallé a analysé les effets des ressources naturelles sur le capital humain et la qualité des institutions sur la croissance économique. Contrairement à la majorité des travaux antérieurs, qui abordent chacun de ces effets mutuels séparément, cet article intègre dans un même modèle les effets interactifs entre les ressources naturelles et les institutions d'une part, et les ressources naturelles et le capital humain d'autre part. Pour ce faire, Zallé (2019) a utilisé un modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag) sur un échantillon de 29 pays, couvrant la période de 2000 à 2015. L'analyse de ces interactions révèle que le renforcement des investissements dans le capital humain et la lutte contre la corruption constituent un mécanisme efficace pour exploiter les ressources naturelles dans les pays africains et, par conséquent, réaliser une croissance économique soutenue.

D'autre part, en utilisant des séries chronologiques annuelles pour la période de 1979 à 2018, et en s'appuyant sur le modèle de croissance néoclassique de Solow-Swan et le Consensus de Washington qui recommande des politiques économiques axées sur la réforme institutionnelle, Abubakar (2020) a étudié l'effet de la qualité institutionnelle sur la croissance économique au Nigeria. À cet effet, il a utilisé la cointégration de Johansen qui a révélé des corrélations à long terme entre les variables, et la méthode des moindres carrés ordinaires (OLS) qui a montré que la croissance économique est positivement influencée par la qualité des institutions, tandis que l'indice de gouvernance efficace semble avoir un effet positif, mais non significatif sur l'économie. Par ailleurs, les résultats indiquent que la croissance économique réagit de manière contrastée aux variations des investissements domestiques et des investissements directs étrangers et que le modèle économique prendrait 34 % de temps pour revenir à l'équilibre à long terme après un choc. Finalement, l'étude confirme le rôle crucial des institutions de qualité pour le bon fonctionnement des secteurs privé et public, élément clé pour impulser le développement économique au Nigeria.

Suivant la même logique, Dickson, Wafula, et Samuel (2021) ont analysé l'effet de la qualité institutionnelle sur le développement économique des pays d'Afrique subsaharienne de 2006 à 2018 en utilisant la méthode des moments généralisée (MGM) en deux étapes. Les résultats

montrent qu'une amélioration de la qualité institutionnelle pourrait avoir un impact significatif et positif sur l'économie de ces pays. Il ressort également que cet impact varie en fonction de la situation géographique et selon le niveau de richesse de chaque pays de la région. Par conséquent, Les pays d'Afrique subsaharienne doivent s'efforcer de renforcer les institutions qui élargissent l'espace démocratique, accroissent les libertés civiles et encouragent la participation des citoyens au programme de développement durable.

Parallèlement aux conclusions de Dickson et al. (2021), CABRAL François Joseph et al. (2023) ont analysé, dans un article intitulé : IDE et croissance économique en Afrique : le rôle de la qualité des institutions, l'effet de la qualité institutionnelle sur la relation entre les (IDE) et la croissance économique en Afrique. Un modèle ARDL (Autoregressive distributed lag) a été estimé par le Pool Mean Group (PMG) pour la période 2002-2020 sur la base d'un échantillon de 30 pays différents. Les résultats montrent qu'à long terme, la qualité des institutions influence de manière positive et significative la relation IDE-croissance économique. Par conséquent, pour renforcer cette relation, les gouvernements des pays africains doivent s'employer à renforcer les indicateurs tels que, la liberté d'expression, l'État de droit, la qualité de la régulation et la stabilité politique afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de leurs institutions.

Conclusion.

La question de savoir pourquoi certains pays jouissent de revenus plus élevés que d'autres demeure une préoccupation centrale pour les chercheurs. Les théories néoclassiques de la croissance attribuent ce phénomène à des facteurs tels que la productivité totale des facteurs, ainsi que le capital physique et humain. Néanmoins, le débat s'est élargi pour comprendre l'importance de la qualité des politiques et des mécanismes incitatifs qui encouragent l'accumulation de capital et l'innovation. Plus récemment, il est devenu évident que le cadre institutionnel qui sous-tend ces politiques et incitations est crucial pour expliquer les variations de croissance et de développement économiques, comme le démontrent Acemoglu & Robinson (2014). Aujourd'hui, un nombre croissant de chercheurs, décideurs et spécialistes du développement se sont concentrés sur l'importance des institutions dans la performance économique.

Malgré le fait qu'un grand nombre d'études ont montré une corrélation positive entre la qualité des institutions et la performance économique, un autre point de vue suggère que ces structures constituent le socle de la croissance économique et des écarts de développement qui existent entre les pays. Ainsi, le lien entre le changement institutionnel et la croissance économique pourrait être plus complexe qu'on ne le pensait auparavant, et qu'il pourrait ne pas être aussi simple que les conclusions des premières études le suggèrent.

Ce manque de consensus peut s'expliquer par les différences méthodologiques entre les études ainsi que par le large éventail d'approches prises pour définir et mesurer la qualité institutionnelle, car, l'évaluation institutionnelle est compliquée par le fait que les différents pays ont des environnements culturels, économiques et politiques différents. De plus, les institutions, étant des concepts abstraits, ne sont ni directement observables ni quantifiables. Par conséquent, il est difficile de déterminer si de bonnes institutions favorisent la croissance ou si une croissance soutenue conduit à l'amélioration institutionnelle. En raison de ces incertitudes et de l'absence d'un consensus tranché, il est nécessaire de poursuivre les recherches afin de mieux cerner le rôle des institutions et de comprendre comment elles peuvent potentiellement stimuler la croissance économique.

PARTIE III: FONDEMENT ECONOMIQUE DE LA DEMOCRATIE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT : UNE APPROCHE PAR L'ANALYSE COUTS-BENEFICES DE LA DEMOCRATIE

Introduction

Est-il économiquement rationnel d'améliorer la qualité des institutions démocratiques dans les pays en développement (PED) ? La question est de savoir si les PED peuvent espérer des retombées économiques du processus démocratique dans lequel certains d'entre eux se sont engagés depuis la fin des années 1970, ou si ces pays devraient seulement bénéficier des valeurs intrinsèques⁵⁰ de la démocratie -c'est-à-dire, liberté individuelle, liberté civile, compétition électorale, justice, égalité et équité-? La réponse à cette question est loin d'être évidente, car les économistes ont souvent trouvé des résultats controversés lorsqu'ils analysent les effets de la démocratie sur la croissance économique et/ou sur la performance des politiques macroéconomiques.

En se référant au théorème de l'électeur médian, plusieurs auteurs montrent que la démocratie entraîne la mise en oeuvre de politiques distributives, engendrant entre autres, des taux de prélèvement fiscal très élevés (Alesina et Rodrik, 1994 ; Persson et Tabellini, 1994 ; Acemoglu et Robinson, 2006b). Dans le même sens, Gasiorowski (2000) montre que la démocratie entraîne une hausse de l'inflation dans les PED, parce que la démocratie engendre dans ces pays une hausse du déficit public et des salaires. De leur côté, Besely et Coate (1998) démontrent que, du fait des problèmes de crédibilité des engagements, du changement de préférences des citoyens et des dirigeants politiques, les systèmes démocratiques sont défailants dans le choix de politiques économiques. Buchanan et Tullock (1962) sont de ces auteurs pionniers qui ont développé des arguments en faveur de l'inefficacité des politiques économiques dans un système démocratique. En revanche, Stigler (1982), Becker (1985), Wittman (1989, 1995) et Baba (1997) démontrent que la compétition électorale est un gage d'efficacité des politiques économiques en démocratie.

L'analyse de l'effet de la démocratie sur la croissance économique ne conduit pas non plus à un résultat consensuel. Sirowy et Inkeles (1990) analysent 15 travaux empiriques et concluent que 11 de ces travaux montrent une absence de relation ou l'existence d'une relation conditionnée entre la démocratie et la croissance économique. En analysant les résultats issus de 18 travaux, Przeworski et Limongi (1993) constatent 21 résultats différents : huit résultats indiquent un effet positif, huit autres résultats montrent un effet négatif de la démocratie sur la croissance, enfin cinq autres résultats indiquent une absence de relation entre la démocratie et la croissance économique. Tavares et Wacziarg (2001) mettent en exergue des effets différenciés de la démocratie sur différentes variables de politique macroéconomique, ce qui entraîne un effet total négatif de la démocratie sur la croissance économique⁵¹. Signalons cependant, que des travaux beaucoup plus récents et utilisant de nouvelles hypothèses et/ou de nouvelles techniques d'estimation commencent à établir un effet positif de la démocratie sur la croissance économique. Nous présentons ces récents travaux dans la suite de ce chapitre.

S'interroger s'il existe un fondement économique pour l'investissement dans l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques dans les PED constitue une question importante pour au moins trois raisons.

La première raison est que l'effet positif de la démocratie sur les performances économiques n'est pas établi sans controverse, comme l'indique la revue des travaux empiriques et théoriques ci-dessus. Il serait alors judicieux de se demander s'il est économiquement justifié de démocratiser les régimes politiques dans les PED.

La deuxième raison est que la plupart des PED sont dépendants de l'aide internationale dont l'allocation est de plus en plus conditionnée par la mise en oeuvre de réformes démocratiques dans ces pays. Ainsi par exemple, Dollar et Kraay (2000) démontrent que l'allocation de l'aide publique au développement est biaisée en faveur des PED qui mettent en oeuvre des réformes démocratiques.

La troisième raison qui justifie l'importance de la question que nous posons dans ce chapitre

est que, la survie de la démocratie dans les PED en dépend. Car à défaut de pouvoir générer de bonnes performances économiques, la démocratie peut susciter des déceptions et des désillusions, ce qui risque d'entraîner un renversement ou une remise en question du processus démocratique dans les PED. En effet, plusieurs travaux montrent que la croissance économique contribue à la consolidation de la démocratie (Przeworski et al., 2000; Persson et Tabellini, 2006a). Dans ce cas alors, on peut supposer que si la démocratie ne contribue pas à améliorer les conditions de vie de la population en générant de la croissance économique, son bon fonctionnement pourrait être menacé dans les PED.

Dans ce chapitre, nous proposons une démarche originale consistant à comparer les bénéfices et les coûts induits des institutions démocratiques dans les PED. Ainsi, nous dirons qu'il existe un fondement économique pour l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques lorsque les bénéfices l'emportent sur les coûts induits de la démocratie dans les PED. Se posent alors les questions suivantes : qu'est-ce qu'un coût et un bénéfice de la démocratie, comment peut-on les appréhender et comment peut-on les comparer ?

Selon Keech (1995), on peut parler de coûts de la démocratie lorsque celle-ci entraîne des effets indésirables pour l'ensemble de la société. De cette définition, nous déduisons que l'on peut parler de bénéfices de la démocratie lorsque celle-ci entraîne des effets désirables pour l'ensemble de la société. Bien évidemment, il est difficile d'appréhender tous les coûts et bénéfices d'un système aussi complexe qu'est le système démocratique. Ainsi, dans ce chapitre nous adaptons une démarche parcimonieuse limitant notre analyse aux effets économiques relativement quantifiables des institutions démocratiques.

Nous faisons l'hypothèse qu'à court terme, la démocratie entraînerait dans les PED l'instabilité macroéconomique (cf. chapitre II où nous montrons que la démocratie exerce un effet positif sur l'inflation dans les PED) et l'instabilité socio-politique (guerres inter-ethniques à la veille ou aux lendemains des élections, émeutes, grèves, assassinats politiques et civils) qui sont assimilables à des coûts induits de la démocratie. Dans ce cas alors, la démocratie risque d'entraîner une baisse de la croissance économique à court terme dans les PED. Nous soutenons qu'à long terme, avec la consolidation de la démocratie, celle-ci pourrait contribuer à l'émergence de bonnes institutions de protection des droits de propriété privée (cf. chapitre I où nous mettons en exergue une relation positive à long terme entre les institutions démocratiques et les institutions de protection des droits de propriété privée), ce qui est assimilable à un bénéfice de la démocratie dans les PED. Ce faisant, la démocratie très probablement va entraîner une hausse de la croissance économique à long terme dans les PED. Afin de comparer les bénéfices et les coûts induits de la démocratie, nous analysons alors, les effets de court et de long terme de la démocratie sur le taux de croissance économique dans les PED. Nous dirons qu'il est économiquement justifié d'investir dans l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques dans les PED, lorsque la baisse de croissance économique engendrée à court terme, est inférieure à la hausse de croissance économique qu'entraînerait la démocratie à long terme dans les PED.

Pour évaluer et comparer les bénéfices et les coûts induits de la démocratie, nous procédons comme suit. Nous utilisons des données de panel quinquennal pour estimer l'effet du *niveau de démocratie* sur le taux de croissance économique dans les PED. Nous assimilons le résultat de ces estimations à l'effet de court terme de la démocratie sur la croissance économique. Nous développons une nouvelle mesure de performance démocratique dénommée « stock de capital démocratique » censée capter le cumul d'expériences démocratiques d'un pays. L'estimation de l'effet du *stock de capital démocratique* sur la croissance économique à partir des données transversales correspond à l'effet de long terme de la démocratie sur la croissance.

Notre mesure du « stock de capital démocratique » s'inspire de la méthode de l'inventaire permanent utilisée en économie pour mesurer le stock de capital physique. Cependant, à la différence du stock de capital physique, dans le cadre du « stock de capital démocratique » nous considérons que c'est le niveau initial (en début de période) et non le niveau passé (à l'année $t-1$) de démocratie qui se détériore. Notre mesure du « stock de capital démocratique » dépend

ainsi du niveau initial et du niveau passé de démocratie. Le « stock de capital démocratique » est un nouveau concept utilisé récemment par Gering et al. (2005) et Persson et Tabellini (2006a). Cependant, comme il apparaîtra dans la suite de ce chapitre, il existe d'une part, des différences entre notre mesure du « stock de capital démocratique » et celle de ces auteurs, et d'autre part, des différences entre notre méthode d'estimation de l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance économique et celle de ces auteurs.

Deux principales contributions de ce chapitre peuvent être soulignées. Nous suggérons une nouvelle mesure du « stock de capital démocratique » inspirée de la méthode de l'inventaire permanent. A notre connaissance, ce chapitre constituerait le premier travail à suggérer une telle mesure du « stock de capital démocratique ». Nous proposons également, une prise de décision en faveur de l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques, fondée sur la comparaison des coûts induits à court terme et des bénéfices de long terme de la démocratie. A notre connaissance, ce chapitre serait le premier travail à mettre en exergue un tel résultat.

Notons que ce chapitre complète les chapitres I et III de cette thèse, puisque dans le présent chapitre, nous nous proposons de comparer les effets économiques de court et de long terme de la démocratie dans les PED. Or dans le chapitre I, nous avons pu montrer qu'à long terme, les institutions démocratiques améliorent la qualité des institutions de droits de propriété privée dans les PED. De même, le chapitre III nous a permis de montrer qu'à court terme, la démocratie entraîne une hausse de l'inflation dans les PED. Ainsi, les résultats des chapitres I et III, laissent entrevoir des effets dynamiques différenciés de la démocratie sur la croissance économique dans les PED, c'est ce que tente d'illustrer ou de tester ce chapitre. Le chapitre IV permet ainsi de tester une des hypothèses fondamentales de cette thèse que nous avons énoncée dans l'introduction générale. Il s'agit de l'hypothèse selon laquelle, l'amélioration de la qualité des institutions induirait des coûts à court terme et des bénéfices à long terme, et la comparaison des deux pourrait mieux aider les PED à prendre des décisions économiquement justifiées en faveur de l'amélioration de la qualité de leurs institutions.

La suite de ce chapitre s'organise comme suit. Dans la section 2 nous présentons les récents travaux relatifs à l'analyse de l'effet de la démocratie sur la croissance économique. La section 3 expose les arguments théoriques de ce chapitre. La section 4 est consacrée à la présentation de la mesure du « stock de capital démocratique » que nous proposons, à des analyses de la pertinence de cette mesure, ainsi qu'à la description des stratégies empiriques utilisées dans ce chapitre. Nous présentons et commentons les résultats des estimations économétriques dans la section 5. Des implications de politique économique des résultats de ce chapitre sont présentées dans la sixième et dernière section de ce chapitre.

Revue des travaux récents sur la relation entre la démocratie et la croissance économique

Ce chapitre s'inscrit dans la liste de récents travaux analysant l'effet de la démocratie sur la croissance économique. Pour faciliter leur présentation, nous classifions ces récents travaux en trois catégories. La première catégorie est constituée de travaux mettant en exergue des effets différenciés de la démocratie sur la croissance économique. La seconde catégorie de travaux ne développent pas de nouveaux arguments théoriques, mais mettent surtout l'accent sur l'utilisation de nouvelles techniques d'estimation économétrique, pour établir un effet positif de la démocratie sur la croissance économique. Enfin, les travaux combinant à la fois de nouveaux arguments et de nouveaux indicateurs de performance démocratique constituent la troisième catégorie de travaux récents sur la relation entre la démocratie et la croissance.

a. Travaux relatifs aux effets différenciés de la démocratie:

Dans ce groupe de travaux se situe celui de Acemoglu (2008). Dans son article, Acemoglu développe un modèle théorique à partir duquel il compare les performances économiques d'une société oligarchique -société dominée par une dictature dirigée par la majorité des grands

entrepreneurs privés dans un pays- à celles d'une société démocratique - société où l'accès au pouvoir politique dépend de la volonté du peuple-. Selon le modèle de Acemoglu (2008), l'oligarchie comparativement à la démocratie, présente l'avantage d'assurer la protection des droits de propriété privée aux investisseurs déjà présents sur le marché, mais l'inconvénient d'empêcher l'entrée sur le marché de nouveaux investisseurs plus innovateurs. Tandis que la démocratie comparativement à l'oligarchie, présente l'inconvénient d'entraîner des prélèvements fiscaux très élevés, mais l'avantage d'une entrée plus facile de nouveaux investisseurs plus innovateurs sur le marché. Sur la base de son modèle théorique, Acemoglu (2008) prédit que les sociétés oligarchiques connaîtraient initialement des taux de croissance économique plus élevés que les sociétés démocratiques. Cependant, les sociétés démocratiques rattraperaient leurs retards et connaîtraient au final une croissance économique plus élevée que les sociétés oligarchiques. Selon Acemoglu (2008) ce résultat est possible du fait de l'introduction plus facile des innovations technologiques que permet la démocratie.

Comme Acemoglu (2008), dans ce chapitre nous reconnaissons l'existence de certains avantages et inconvénients de la démocratie. Ces avantages et inconvénients de la démocratie peuvent engendrer des effets différents sur la croissance économique. La différence entre ce chapitre et le travail de Acemoglu (2008) est que, nous tentons de comparer les coûts et avantages de la démocratie, alors que cet auteur s'intéresse surtout à la comparaison des effets dynamiques de la démocratie par rapport à l'oligarchie.

Aghion et al. (2008) développent un modèle théorique très proche de celui de Acemoglu (2008). En effet, ces auteurs montrent que la démocratie serait porteuse de croissance économique dans les secteurs économiques très développés technologiquement, parce que la démocratie engendre de faibles barrières à l'entrée sur le marché, ce qui est favorable à l'amélioration de la productivité dans ces secteurs d'activité. En revanche, dans les secteurs non développés technologiquement, la démocratie n'aurait au mieux aucun effet et au pire, elle aurait un effet négatif sur la croissance.

Pour tester leur modèle, Aghion et al. (2008) utilisent comme indicateurs de croissance économique, les données sur la croissance de la production, de l'emploi et de la valeur ajoutée dans le secteur industriel. Et comme variables explicatives, ces auteurs utilisent un indice de démocratie (indice Polity 2 de Polity IV, ou les indices de liberté politique et civil de Freedom House), un indicateur de la distance par rapport à la frontière technologique (plus cet indicateur est élevé plus les industries d'un pays sont technologiquement en retard par rapport à la moyenne de l'échantillon) et une variable d'interaction entre ces deux variables. La variable d'interaction est la variable d'intérêt de ces auteurs.

En utilisant des données de panel couvrant la période 1970-2000 subdivisée en sous périodes de cinq ans, avec un groupe de 119 pays développés et pays en développement, Aghion et al. (2008) montrent que la démocratie contribue à la croissance dans le secteur industriel des pays très développés technologiquement. Le point commun entre ce chapitre et l'article de Aghion et al. (2008) est la reconnaissance de certains avantages de la démocratie qui sont favorables à la croissance économique. Cependant, ces auteurs ne mentionnent aucun coût de la démocratie, par conséquent ils ne s'intéressent pas à la comparaison des coûts et bénéfices de la démocratie. Dans le cadre de notre travail, la variable expliquée est le taux de croissance du PIB par tête et non la croissance dans le secteur industriel. Contrairement à Aghion et al. (2008), notre analyse concerne uniquement les PED et non un ensemble de pays développés et de PED.

Enfin, le mécanisme par lequel la démocratie pourrait affecter la croissance économique diffère entre notre travail et celui de Aghion et al. (2008). En effet, notre analyse montre que la démocratie pourrait contribuer à la croissance économique à long terme dans les PED, à travers un cumul de « stock de capital démocratique » qui permettrait le développement des institutions de droits de propriété privée, indépendamment du degré de développement technologique des pays. Alors que pour Aghion et al. (2008), la démocratie ne contribue à la croissance que dans les secteurs très développés technologiquement, ce qui voudrait implicitement dire qu'en termes de croissance économique, ce sont les pays développés qui bénéficieraient beaucoup plus de la démocratie.

b. Travaux utilisant de nouvelles techniques d'estimation

Ces travaux utilisent essentiellement des données de panel. Dans ce domaine, à notre connaissance Rodrik et Wazciarg (2005) seraient les premiers à utiliser récemment des données de panel pour mettre en exergue un effet positif de la démocratie sur la croissance économique. Ces auteurs utilisent les données de Polity IV et se basent sur sa définition de « démocratisation majeure », pour identifier des épisodes de transition démocratique dans chaque pays de leur échantillon, pendant la période 1950-2000. Rodrik et Wazciarg (2005) appliquent la méthode des effets fixes avec leurs données de panel annuel et montrent que la transition démocratique affecte positivement la croissance économique dans leur échantillon de 154 pays développés et pays en développement. Ce résultat est aussi obtenu par ces auteurs dans leurs sous-échantillons de pays à faible revenu, de pays Africains et de pays à forte fragmentation ethnique.

Papaioannou et Siourounis (2008) utilisent la technique de la double différence pour analyser l'effet de la transition démocratique sur la croissance économique. Ils comparent le taux de croissance économique avant et après la transition démocratique d'une part, entre pays qui ont connu et ceux qui n'ont pas connu de transitions démocratiques d'autre part. L'identification des épisodes de transition démocratique est effectuée grâce aux données de Freedom House et de Polity IV. En appliquant la méthode des effets fixes sur leurs données de panel annuel couvrant la période 1960-2003, et un échantillon de 166 pays développés et de pays en développement, Papaioannou et Siourounis (2008) montrent que les pays de leur échantillon qui ont connu des transitions démocratiques enregistrent une plus forte croissance économique que ceux qui n'ont pas connu de transitions démocratiques.

De leur côté, Persson et Tabellini (2006b) utilisent la méthode de la double différence pour comparer le taux de croissance économique des pays démocratiques à celui des pays non démocratiques, avant et après la démocratisation. Grâce aux données de Polity IV ils identifient comme pays démocratiques, ceux dont l'indice Polity 2 est strictement positif au cours d'une année donnée. Sur la période 1960-2000, pour un échantillon de 150 pays développés et pays en développement, Persson et Tabellini (2006b) identifient 120 changements de régimes politiques. En appliquant la méthode des effets fixes avec leurs données de panel annuel, ces auteurs montrent que les pays démocratiques enregistrent une plus forte croissance économique comparativement aux pays non démocratiques.

Persson et Tabellini (2008) combinent la technique de la double différence et la technique de « propensity score matching » pour analyser l'effet de la transition démocratique sur la croissance économique. Ces auteurs utilisent un modèle de probabilité de transition démocratique pour identifier les pays comparables sur la base de certaines de leurs caractéristiques observables et de leurs probabilités de transition démocratique. En utilisant les données de Polity 2 comme mesure de la qualité des institutions démocratiques, avec des données annuelles datant de 1960-2000, et un groupe de 138 pays développés et pays en développement, ces auteurs montrent que la transition démocratique entraîne une hausse de un point de pourcentage du taux de croissance économique, correspondant à une hausse de 13

% du revenu par tête en fin de période. En revanche, la transition vers la dictature entraîne une baisse de deux points de pourcentage du taux de croissance, correspondant à une baisse de 45% du revenu par tête en fin de période.

L'utilisation des données de panel est le point commun entre ce chapitre et les travaux que nous classifions dans la seconde catégorie. Cependant, à ce niveau la ressemblance n'est pas parfaite, car nous utilisons des données de panel quinquennal alors que les auteurs des travaux de la deuxième catégorie utilisent des données de panel annuel. L'utilisation des données de panel quinquennal permet le lissage des effets de cycles conjoncturels dans la variation des variables, elle permet de réduire le risque de non stationnarité de certaines variables ainsi que les erreurs de mesure de certaines variables, en l'occurrence les indices d'institutions démocratiques.

Contrairement aux travaux de la seconde catégorie, notre indicateur de démocratie est une variable continue du niveau de démocratie et non une variable muette mesurant le caractère démocratique ou non d'un régime politique, ou encore le début ou non de transition démocratique d'un régime politique. Nous utilisons des données de panel tout en tentant de corriger pour l'endogénéité des différentes variables explicatives grâce à l'utilisation de la technique de *GMM system*, alors que les autres auteurs ne tentent pas de faire une telle correction. Comparativement à notre travail, la plupart des auteurs des travaux de la seconde catégorie (à l'exception de Rodrik et Wazciarg, 2005) n'analysent pas l'effet de la démocratie sur la croissance économique dans les PED.

c. Travaux combinant de nouveaux arguments et de nouveaux indicateurs de performance démocratique

Les auteurs des travaux de la troisième catégorie développent un nouvel argument selon lequel l'élément le plus important est le cumul d'expériences démocratiques des pays. Ce faisant, pour ces auteurs, le stock et non le niveau de démocratie expliquerait la croissance économique.

Gering et al. (2005) sont de ces auteurs qui défendent l'hypothèse d'un effet positif du stock de démocratie sur la croissance économique. Ces auteurs développent des arguments théoriques montrant que le cumul d'expériences démocratiques contribuerait à la croissance économique à travers deux principaux canaux : l'apprentissage de la gestion des politiques économiques et une meilleure institutionnalisation de la société. Pour Gering et al. (2005), le cumul d'expériences démocratiques engendre un processus d'apprentissage des conséquences de choix de « mauvaises » politiques économiques. Ce processus d'apprentissage concerne aussi bien les décideurs politiques que les citoyens électeurs, ce qui entraîne à long terme des choix de politiques économiques favorables à la croissance économique. Le cumul d'expériences démocratiques permet aussi un bon fonctionnement des institutions dans un pays : les règles de succession à la tête d'un pays sont clairement définies et respectées, la mise en place de règles et procédures pour résoudre les conflits d'intérêts et une meilleure protection des droits de propriété privée. A travers une meilleure institutionnalisation de la société, le cumul d'expériences démocratiques réduit l'incertitude, contribuant ainsi à la hausse de l'investissement et à la croissance économique.

Gering et al. (2005) proposent une mesure du « stock de capital démocratique » qui est une somme géométrique du niveau de démocratie en 1900 dans un pays. La valeur du stock de démocratie diminue donc, au fur et à mesure que l'on s'approche de la fin de période d'analyse. Ils mesurent le « stock de capital démocratique » en utilisant un taux de dépréciation annuelle de 1% du capital démocratique. Après plusieurs simulations, le taux de 1% s'est révélé comme celui qui explique mieux leurs données. A partir de l'indice Polity 2 de Polity IV, et en utilisant des données de panel annuel couvrant la période 1950-2000, pour 187 pays développés et pays en développement, Gering et al. (2005) trouvent que le « stock de capital démocratique » affecte positivement le taux de croissance du PIB par tête.

Persson et Tabellini (2006a) analysent l'effet du « stock de capital démocratique » sur le changement de régime politique et la croissance économique. Ces auteurs développent un modèle théorique à partir duquel ils montrent que, le cumul d'expériences démocratiques mesuré à travers le « stock de capital démocratique » permet la consolidation de la démocratie et réduit ainsi le risque de renversement de régime politique. En réduisant le risque de coup d'État réussi, le « stock de capital démocratique » accroît le rendement espéré de l'investissement, stimule son développement et par conséquent, entraîne une hausse de la croissance économique. Donc selon Persson et Tabellini (2006a), l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance passerait par la réduction de l'instabilité politique.

Pour tester les prédictions de leur modèle théorique, Persson et Tabellini (2006a) développent un concept de capital démocratique à double composante : une composante domestique et une

composante étrangère. La composante étrangère mesure l'effet sur un pays de l'expérience démocratique de ses pays voisins, et la composante domestique du « stock de capital démocratique » mesure le cumul d'expériences démocratiques nationales. Nous focalisons notre attention sur cette dernière composante du « stock de capital démocratique », car ce chapitre s'intéresse uniquement au cumul d'expériences démocratiques nationales. La mesure du « stock de capital démocratique domestique » de Persson et Tabellini (2006a) correspond à la somme géométrique d'expériences démocratiques d'un pays entre l'instant t et l'instant t_0 , ce dernier pouvant correspondre à l'année 1800 ou à l'année d'indépendance selon la date de disponibilité des données pour un pays donné. Ces auteurs accordent plus d'importance aux expériences démocratiques récentes et font l'hypothèse que le « stock de capital démocratique » s'accumule en période de démocratie et diminue en période de dictature.

Pour distinguer les périodes de démocratie, ces auteurs utilisent l'indice Polity 2 datant de 1800 à 2000, et considèrent comme année de démocratie, celle au cours de laquelle l'indice Polity 2 est strictement positif. Persson et Tabellini donnent la valeur de 1 à l'expérience démocratique d'un pays lorsque l'indice Polity 2 est strictement positif au cours d'une année donnée, et la valeur de 0 autrement. La mesure du « stock de capital démocratique » de ces auteurs est donc comprise entre 0 et 1. Pour calculer le « stock de capital démocratique domestique », Persson et Tabellini (2006a) utilisent des taux de dépréciation annuelle de 1% et 6% du capital démocratique. Il s'agit de taux issus de plusieurs exercices de simulation.

En utilisant des données de panel annuel, pour plus de 150 ans et plus de 150 pays développés et pays en développement, Persson et Tabellini (2006a) montrent que le « stock de capital démocratique » affecte positivement la croissance économique. Mais l'effet positif du « stock de capital démocratique » ne s'observe que dans les pays démocratiques, et il disparaît lorsqu'ils contrôlent pour l'effet de l'instabilité politique.

Le point commun entre notre travail et celui des auteurs des travaux de la troisième catégorie, est la tentative de mesure de l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance économique. Le rapprochement se limite à ce niveau. Car le mécanisme par lequel le « stock de capital démocratique » pourrait contribuer à la croissance, diffère entre notre travail et les travaux de Gering et al. (2005) et de Persson et Tabellini (2006a). Dans le cadre de ce chapitre, un « stock de capital démocratique » élevé pourrait contribuer à la consolidation de la démocratie, ce qui permettrait un bon fonctionnement des institutions de droits de propriété privée, un développement de l'investissement et par conséquent, une hausse de la croissance économique. Alors que pour Persson et Tabellini, le « stock de capital démocratique » réduirait l'instabilité politique ce qui réduirait l'incertitude et contribuerait au développement de l'investissement et à la croissance. Pour Gering et al. (2005), le « stock de capital démocratique » améliorerait la qualité des politiques économiques et permettrait un bon fonctionnement des institutions. C'est seulement dans ce dernier cas que le mécanisme décrit dans ce chapitre est proche de celui de Gering et al. (2005).

La mesure du « stock de capital démocratique » diffère entre notre travail et celui des autres auteurs. En effet, comme nous le verrons dans la suite du chapitre, notre mesure du « stock de capital démocratique » dépend du niveau initial (début de période) et du niveau passé de démocratie (pendant l'année $t-1$). Alors que la mesure du « stock de capital démocratique » de Gering et al. (2005) ne dépend que du niveau de démocratie en début de période, et la mesure du « stock de capital démocratique » de Persson et Tabellini (2006a) dépend de l'expérience démocratique passée et présente d'un pays. Par rapport à la mesure de Gering et al., notre mesure du « stock de capital démocratique » présente l'avantage de prendre en compte aussi bien l'effet du niveau initial de démocratie que la dynamique démocratique récente d'un pays. Comparativement à la mesure de Tabellini et Persson, notre mesure du « stock de capital démocratique » ne prend pas en compte l'expérience démocratique courante d'un pays, ce qui permet de réduire le risque d'endogénéité lorsque l'on analyse l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance économique.

La technique d'estimation de l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance

diffère aussi entre notre travail et celui des autres auteurs. Gering et al. (2005) et Persson et Tabellini (2006a) utilisent des données de panel annuel pour tester l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance, alors que nous utilisons des données transversales pour estimer cet effet. A notre sens, en focalisant leurs analyses sur le cumul d'expériences démocratiques, les auteurs souhaitent montrer que l'effet de la démocratie se manifeste à long terme, grâce au cumul d'expériences démocratiques. Dans ce cas, les données transversales semblent mieux appropriées pour ce genre d'exercice. Une autre différence entre notre travail et celui des auteurs cités ci-dessus, est que notre mesure du taux de dépréciation du capital démocratique résulte de l'estimation du degré de persistance des institutions démocratiques et non de simulations de modèles économétriques comme le font Gering et al. (2005) et Persson et Tabellini (2006a). Enfin, contrairement à ces auteurs, notre analyse concerne seulement les PED, et nous traitons le risque d'endogénéité en utilisant les doubles moindres carrés comme méthode d'estimation de l'effet du « stock de capital démocratique » sur la croissance économique.

Définitions de coûts et bénéfices de la démocratie

Selon Keech (1995, p. 7), l'on peut parler de coût de la démocratie lorsque celle-ci entraîne la mise en œuvre de politiques dont les effets sont « objectivement non désirables » pour l'ensemble de la société. L'auteur reconnaît qu'il est difficile d'identifier ces politiques, mais soutient que, lorsque la démocratie entraîne la mise en œuvre de politiques qui dévient systématiquement de politiques économiques optimales, ceci peut être considéré comme un coût de la démocratie. Si l'on admet cette définition du coût de la démocratie suggérée par Keech (1995), il en découle que l'on peut parler de bénéfice de la démocratie, lorsque celle-ci génère des politiques dont les effets sont désirables pour l'ensemble de la société. Dans ce chapitre, nous analysons alors, les coûts et les bénéfices de la démocratie en termes d'effets induits. Les développements ci-dessous permettront de mieux cerner les notions de coût et de bénéfice de la démocratie.

Comment appréhender les coûts et les bénéfices de la démocratie ?

Nous pouvons appréhender les coûts de la démocratie selon deux perspectives : une perspective de performances de politiques macroéconomiques et une perspective de performances socio-politiques. En effet, lorsque nous parlons de coûts de la démocratie nous avons à l'esprit deux potentiels effets indésirables de la démocratie : les effets indésirables résultant du processus de conquête des changements démocratiques, et les effets indésirables résultant du fonctionnement des institutions démocratiques dans un pays. Ainsi, dans la perspective de performances macroéconomiques les coûts de la démocratie s'apparenteraient surtout aux effets indésirables résultant du fonctionnement des institutions démocratiques, alors que les effets indésirables relatifs aux luttes en faveur de changements démocratiques dans un pays, peuvent être considérés comme des coûts de la démocratie dans la perspective de performances socio-politiques.

a. Coûts de la démocratie : Une analyse selon la perspective de performances de politiques macroéconomiques

Dans la perspective de performances de politiques macroéconomiques, l'analyse de coûts de la démocratie s'inspire du travail de Keech (1995) et consiste à étudier l'effet de la démocratie sur l'efficacité des politiques macroéconomiques. Dans cette optique, on parlera de coûts de la démocratie lorsque celle-ci entraîne la mise en oeuvre de politiques économiques distorsives (déficit public, endettement et inflation élevés)⁵². Keech soutient que les indicateurs de performances macroéconomiques permettent de dégager un consensus social quant aux effets indésirables de la démocratie. En effet, pour Keech tous les membres de la société souffriraient du chômage, de la récession économique ou de l'inflation que pourrait engendrer la démocratie.

Dans ce chapitre, nous choisissons de focaliser notre raisonnement sur l'inflation car celle-ci reflète en grande partie la qualité des politiques macroéconomiques -politique monétaire et budgétaire essentiellement- suivies dans un pays. De plus, le chapitre III de cette thèse, nous a permis d'analyser l'effet des institutions démocratiques sur l'inflation dans les PED. En outre, les coûts socio-économiques de l'inflation font l'objet d'un vaste développement dans la littérature économique. En général, les auteurs distinguent les coûts de l'inflation anticipée de ceux de l'inflation non anticipée⁵³. Ainsi, dans la perspective de performances de politiques macroéconomiques, nous soutenons que l'on peut parler de coût de la démocratie lorsque celle-ci entraîne une hausse de l'inflation. La question est de savoir pourquoi et comment la démocratie pourrait-elle entraîner une hausse de l'inflation dans les PED ?

L'une des caractéristiques essentielles du système démocratique est l'organisation régulière d'élections. Les élections constituent un moyen par lequel les citoyens en âge de voter, sanctionnent les « mauvais » et récompensent les « bons » dirigeants sur la base de leurs performances économiques réalisées. Dans cette configuration, la démocratie constitue un système politique incitatif pour les gouvernements sortants pour des manipulations macroéconomiques susceptibles de générer artificiellement de bonnes performances économiques à la veille des échéances électorales. Le désir d'être réélu constitue la première motivation des gouvernements sortants pour de telles manipulations macroéconomiques. Celles-ci peuvent entraîner des conséquences néfastes y compris la hausse de l'inflation illustrant ainsi un coût de la démocratie⁵⁴.

Signalons que pour Keech (1995) lorsque la démocratie entraîne de l'hyperinflation, un déficit et un endettement insoutenables, on peut parler de pathologie de la démocratie. Par ailleurs, Keech met aussi en exergue l'existence d'autres coûts de la démocratie comparables aux coûts de l'agence et des coûts de l'asymétrie informationnelle entre les électeurs et les dirigeants politiques.

⁵³ Pour une revue de la littérature sur les coûts de l'inflation, voir Briault (1995), Dowd (1994) et Johnson (1993).

⁵⁴ Les manipulations macroéconomiques à des fins électorales dans un système démocratique font l'objet d'une vaste littérature connue sous le nom de modèles de cycle politico-budgétaire, dont les principaux auteurs sont : [Nordhaus (1975) pour les cycles non partisans, Hibbs (1977) pour les cycles partisans, Alesina (1987, 1988) pour les cycles partisans avec anticipations rationnelles, Rogoff et Sibert (1988) et Rogoff (1990) pour les cycles politico-budgétaires avec asymétrie d'information sur la compétence des dirigeants]. Pour une revue de la littérature théorique et empirique sur les cycles politico budgétaires, voir Drazen (2000).

L'inexpérience des électeurs vis-à-vis du processus démocratique, et l'ignorance des électeurs des conséquences négatives de certaines de leurs préférences.

Les PED ont amorcé leurs transitions démocratiques il n'y a pas longtemps, et le processus électoral accompagnant la démocratisation des régimes politiques est un facteur important.

Cette situation donne beaucoup plus de marges de manœuvre aux gouvernements dans les PED pour la création de cycles politico- budgétaires. Dans le même sens, Brenda et Drazen (2005) montrent que l'existence de cycles politico-budgétaires est due à la présence de « nouvelles démocraties » dans leur échantillon de 68 pays développés et PED. Pour ces auteurs, les cycles politico-budgétaires se réalisent dans les « nouvelles démocraties » du fait de l'inexpérience des électeurs par rapport au processus électoral politique, ou du fait que les électeurs manquent d'informations pertinentes concernant les manipulations macroéconomiques à des fins électorales auxquelles se livrent les gouvernements sortants. Signalons au passage, que les « nouvelles démocraties » identifiées par Brenda et Drazen (2005) dans leur échantillon sont essentiellement des PED, ce qui corrobore nos arguments.

A court terme, le fait que les électeurs ignorent les conséquences négatives de certaines de leurs préférences peut aussi constituer une raison pour laquelle la démocratie entraînerait une hausse de l'inflation dans les PED. En effet, avec le temps, lorsque le processus électoral va se poursuivre, en assistant à différents cycles engendrés par différentes politiques économiques, les électeurs dans les PED se rendront compte des conséquences néfastes de certaines de leurs préférences. Ceci pourrait amener les électeurs à modifier leurs préférences, ou simplement à sanctionner les gouvernements qui vont recourir à des moyens inappropriés pour satisfaire la demande des électeurs. Ainsi, par exemple, le recours au seigneurage pour financer les biens et services publics dont ont besoin les électeurs dans les PED est plus susceptible de se réaliser à court terme, en attendant que les électeurs découvrent les conséquences négatives et sanctionnent les dirigeants qui recourent au seigneurage pour financer les dépenses publiques. L'ignorance des électeurs des conséquences négatives de certaines de leurs préférences, pourrait alors se réduire à la suite d'un processus d'apprentissage qui se met en place avec le temps (Gerring et al., 2005).

⁵⁵ L'engagement de la communauté internationale en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) constitue dans une certaine mesure, une preuve du faible accès de la majorité des individus aux biens et services publics fondamentaux dans les PED. En effet, les OMD visent à réduire la pauvreté via essentiellement la fourniture des biens et services publics fondamentaux (santé, éducation, eau potable) dans les PED.

⁵⁶ La faible indépendance des banques centrales vis-à-vis de l'exécutif dans les PED est mise en exergue par Cukierman et al. (1992).

⁵⁷ Abordant dans le même sens, Cukierman et al. (1992), Edwards et Tabellini (1991) démontrent que le seigneurage est le moyen le plus rapide et le plus sûr par lequel les gouvernements des PED peuvent augmenter rapidement leurs dépenses du fait de leurs moyens limités pour l'emprunt et la collecte des impôts.

⁵⁸ Notre démonstration s'est focalisée sur les modèles de cycle politico-budgétaire et sur le recours au seigneurage pour financer les biens et services publics dont auraient besoin les électeurs dans les PED. Cependant, un troisième modèle pourrait aussi nous permettre de démontrer l'effet de la démocratie sur l'inflation dans les PED. Il s'agit du modèle de Alesina et Drazen (1993) mettant en exergue la lenteur dans la mise en place de politiques de stabilisation dans les pays démocratiques, du fait de la guerre d'usure à laquelle se livrent les législateurs dans le but de faire supporter les coûts des politiques de stabilisation aux autres électeurs et non à leurs propres électeurs. Nous avons préféré focaliser notre raisonnement sur les deux premiers modèles qui illustrent mieux le rapport direct entre les électeurs et les gouvernements, alors que le modèle de Alesina et Drazen (1993) illustre ce rapport par législateurs interposés.

b. Coûts de la démocratie : Une analyse selon la perspective de performances socio-politiques

Dans la perspective de performances socio-politiques, nous disons qu'on peut parler de coût de la démocratie lorsque celle-ci entraîne de l'instabilité socio-politique (ISP). En effet, toutes les couches sociales souffriraient de l'ISP qui précéderait ou accompagnerait le processus démocratique dans un pays. Par ISP, nous entendons les guerres inter-ethniques à la veille ou aux lendemains des consultations électorales, les mouvements de grève, de protestations sociales, les assassinats politiques et civils inhérents au processus démocratique, et qui pénalisent l'ensemble de la société⁵⁹. En général, la majorité des citoyens dans un pays subissent des préjudices physique, psychologique ou moral dus aux mouvements de grève, de protestations sociales et des assassinats politiques et civils. Si de tels préjudices résultent de l'ISP qui précède ou accompagne le processus démocratique, il est possible d'admettre l'ISP comme un coût de la démocratie dans les PED.

L'ISP est un phénomène qui affecte la plupart des PED lorsque ceux-ci amorcent leurs transitions démocratiques, et l'ISP serait de loin l'aspect négatif du processus démocratique le plus directement ressenti par la majorité des populations dans les PED. Malgré les conséquences potentiellement importantes de l'ISP, à notre connaissance il n'existe pour l'instant aucun travail analysant l'ISP comme un coût du processus démocratique dans les PED.

Notre analyse du coût du processus démocratique sous forme d'ISP s'inspire du travail de Acemoglu et Robinson (2006b). Ces auteurs montrent que l'ISP est inhérente au processus démocratique dans la mesure où selon Acemoglu et Robinson (2006b), le processus démocratique peut être une cause ou une conséquence de l'ISP dans un pays. En effet, selon ces auteurs, dans un pays le processus démocratique se déclenche lorsque le peuple dans sa quête pour la démocratie, menace ses dirigeants de recourir à la violence et aux protestations sociales. Nous soutenons que, lorsque le peuple met en exécution ses menaces, la démocratie peut alors être considérée comme une cause de l'ISP. Toujours selon Acemoglu et Robinson, les dirigeants d'un pays peuvent soit décider de céder aux menaces du peuple en démocratisant les régimes politiques, soit décider de réprimer le peuple dans sa demande de la démocratie. Lorsque les dirigeants d'un pays choisissent la seconde option, il s'en suit de l'ISP, qui peut alors être considérée comme une conséquence du processus démocratique⁶⁰.

A travers le travail de Acemoglu et Robinson (2006b), il apparaît que l'ISP est inhérente au processus de démocratisation d'un régime politique. De même, l'ISP est préjudiciable pour l'ensemble de la société.

La question est de savoir pourquoi ce coût est susceptible de se manifester à court terme dans ces pays ?

A court terme, le coût de la démocratie sous forme d'ISP est susceptible de se manifester du fait de *l'inexpérience des citoyens en matière électorale dans les PED*. Profitant de cette inexpérience des citoyens, certains politiciens recourent à différents moyens y compris l'activation de différences ethniques et religieuses pour assurer leurs réélections ou leurs accessions au pouvoir. C'est ainsi que ces dernières années, l'on assiste à des affrontements inter-ethniques pré-électorales ou post-électorales dans certains pays Africains (exemple au Kenya en 2008, au Zimbabwe en 2008, en Côte d'Ivoire à partir de 2000). Avant l'introduction du processus démocratique en Afrique, malgré la diversité ethnique de la plupart des pays Africains, ceux-ci vivaient en harmonie avec un respect mutuel des différentes ethnies. Le plus souvent, les affrontements inter-ethniques accompagnant le processus démocratique sont les résultats de l'activation de différences ethniques et religieuses. Dans le même sens, Kaplan (2000, p. 62), Zakaria (2003, p. 98) et Chua (2002, p. 124) soutiennent que la démocratie risque d'entraîner l'ISP dans les PED à cause de la forte fragmentation ethnique de la population dans ces pays.

Cependant, nous soutenons que, les affrontements inter-ethniques accompagnant le processus démocratique dans les PED sont des phénomènes de court terme. Car, à long terme, lorsque le

processus démocratique va se consolider les citoyens cesseront de répondre aux appels de certains politiciens activant les différences ethniques et religieuses pour servir leurs objectifs d'accession ou de maintien au pouvoir. En effet, les citoyens pourraient se rendre compte qu'ils sont manipulés par ces politiciens. Et, les citoyens se rendront aussi compte des conséquences négatives de leurs actes lorsqu'ils répondent aux appels de certains politiciens activant les différences ethniques et religieuses pour accéder ou se maintenir au pouvoir.

Il apparaît donc que les coûts de la démocratie dans les PED peuvent s'appréhender sous forme d'instabilité macroéconomique (hausse de l'inflation) et/ou sous forme d'instabilité socio-politique (grèves, manifestations sociales, assassinats politiques et civils). Qu'en est-il de bénéfique de la démocratie dans les PED ?

c. Bénéfice de la démocratie : Une analyse en termes d'amélioration de la qualité des institutions de droits de propriété privée

Il peut exister plusieurs bénéfices de la démocratie dans les PED. Mais nous choisissons de focaliser notre raisonnement sur les bénéfices économiques, pas parce que ce sont les bénéfices de la démocratie les plus importants, mais parce que ce sont les bénéfices pour lesquels, il est possible de dégager un consensus social. Nous pensons en particulier, au bénéfice de la démocratie sous forme d'amélioration de la qualité des institutions du marché, en l'occurrence les institutions de protection des droits de propriété privée dans les PED. Il existe peu de doute qu'une bonne protection des droits de propriété privée est souhaitable du point de vue de l'ensemble de la société. Car, à travers une bonne protection des droits de propriété privée, chaque citoyen est garanti de pouvoir jouir des fruits de ses investissements, de détenir des actifs personnels sans risque d'expropriation de la part de l'État ou de tout autre citoyen.

L'effet positif attendu des institutions démocratiques sur les institutions de droits de propriété privée s'inspire du travail de Acemoglu et al. (2005a), tel que nous l'expliquons largement dans le chapitre I. Ces auteurs montrent que de bonnes institutions de protection des droits de propriété privée émergent lorsque dans un pays une minorité d'individus ne contrôlent pas la totalité du pouvoir politique, qui se compose du pouvoir politique *de jure* et du pouvoir politique *de facto*⁶¹. Un bon fonctionnement des institutions démocratiques réduirait la Concentration du pouvoir politique *de jure* dans la main d'une minorité individus, par conséquent, l'existence des institutions démocratiques est un facteur nécessaire pour l'émergence de bonnes institutions de protection des droits de propriété privée.

Dans les PED, nous soutenons que le bénéfice de la démocratie sous forme d'amélioration du fonctionnement des institutions de droits de propriété privée, est plus susceptible de se réaliser à long terme lorsque la démocratie va se consolider dans ces pays. En effet, à court terme, la démocratisation des régimes politiques risque de ne pas s'accompagner d'un bon fonctionnement des institutions de marché dans les PED. Car les individus qui auraient perdu leur pouvoir politique *de jure* du fait de la démocratisation des régimes politiques, pourraient renforcer leur pouvoir politique *de facto* ce qui leur permettrait d'empêcher un bon fonctionnement des institutions de droits de propriété privée. C'est ce phénomène de

⁵⁹ Cette analyse de l'instabilité socio-politique relative au processus démocratique est différente de l'instabilité politique consistant à changer périodiquement les dirigeants politiques lorsque ceux-ci réalisent des performances économiques décevantes pour les électeurs. Cette dernière forme d'instabilité au contraire, peut être perçue comme un gain de la démocratie dans la mesure où à travers la compétition entre candidats, la démocratie permet aux pays de se doter des dirigeants les plus compétents (voir Wittman, 1989).

⁶⁰ Notons aussi que même lorsque la démocratie s'implante dans un pays, dans un régime démocratique il est souvent fréquent que le peuple recoure à des mouvements de protestation pour faire entendre certaines de ses revendications. Donc l'instabilité socio-politique même si elle est plus intense au début du processus démocratique, elle peut se manifester périodiquement tout au long de l'existence d'une démocratie.

démocratisation sans un bon fonctionnement des institutions de marché que Acemoglu et Robinson (2008a) appellent « captured democracy » et dont ils envisagent démocratisation politique. Nous analysons quelques coûts et bénéfices possibles de la démocratie dans les PED. Nous faisons l'hypothèse que les coûts de la démocratie sont susceptibles de se manifester à court terme, alors que les bénéfices de la démocratie vont se matérialiser à long terme dans les PED. La question est de savoir comment comparer ces coûts et bénéfices de la démocratie afin de répondre à la question que pose ce chapitre à savoir : Existe-t-il un fondement économique pour l'investissement dans l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques dans les PED

Comparaison des coûts et bénéfices de la démocratie : Effets de court et de long terme de la démocratie sur la croissance économique dans les PED

Avant de mener toute comparaison des coûts et bénéfices de la démocratie dans les PED, il est raisonnable d'admettre que notre analyse peut paraître simplificatrice. En effet, il est difficile d'appréhender tous les coûts et bénéfices d'un phénomène aussi complexe qu'est la démocratisation politique. Cependant, pour la cause de l'exercice, nous choisissons de suivre une démarche parcimonieuse limitant l'analyse des coûts et bénéfices de la démocratie à quelques facteurs dont les effets économiques sont relativement et facilement mesurables⁶².

Ainsi, notre démarche parcimonieuse fait que par exemple, nous faisons abstraction dans nos analyses théoriques des « coûts financiers directs » de l'investissement démocratique, c'est-à-dire les dépenses financières engagées par les pays pour renforcer leurs institutions démocratiques. Ce faisant, certains lecteurs pourraient objecter en soutenant que nous ne mesurons pas tous les coûts de la démocratie, et qu'à la limite, les coûts que nous identifions pourraient s'assimiler à des coûts indirects de la démocratie dans les PED. Une telle objection est juste. Seulement, la mesure des coûts financiers associés à l'amélioration des institutions démocratiques est difficile pour ne pas dire impossible dans les PED. En effet, rares sont les PED qui budgétisent annuellement et clairement les ressources qu'ils allouent à l'amélioration de la qualité de leurs institutions démocratiques. Ceci n'est pas très surprenant puisque très souvent, les ressources allouées à l'amélioration des institutions démocratiques.

Et malheureusement, dans les statistiques des montants de l'aide au développement accordée aux PED, pour l'instant, il n'existe pas une désagrégation suffisante allant jusqu'au point d'indiquer les parts de l'aide au développement allouées aux dépenses relatives à l'amélioration du fonctionnement des institutions démocratiques.

Par ailleurs, une chose est d'obtenir des informations sur les ressources financières allouées à l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques dans les PED, une autre est de pouvoir convertir ces ressources en équivalent de croissance économique sacrifiée, afin de

⁶¹ Par pouvoir politique *de jure* Acemoglu, Johnson et Robinson (2005a) entendent le pouvoir confié par la constitution, les règles électorales, et le système électoral, bref par les différentes institutions politiques formelles d'un pays. Et par pouvoir politique *de facto*, ces auteurs entendent le pouvoir conféré par l'inégalité de revenu. Les individus disposant d'un pouvoir politique *de facto* sont une minorité d'individus qui ont des revenus élevés et capables d'utiliser ces revenus à des fins de lobbying ou de recrutement de forces paramilitaires dans le but d'imposer leurs préférences à la société. Ainsi ces individus bien que ne disposant pas de pouvoir politique *de jure* peuvent empêcher un bon fonctionnement des institutions politiques et économiques dans un pays. L'atténuation ou la disparition à long terme lorsque le processus démocratique va se consolider dans les PED.

pouvoir comparer judicieusement les bénéfices et les coûts induits de la démocratie. Obtenir l'équivalent du taux de croissance économique sacrifiée due à la hausse des dépenses en faveur de l'amélioration des institutions démocratique n'est pas une tâche aisée. Car cela suppose de faire des hypothèses sur la croissance économique qui serait générée si les ressources allouées à l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques étaient utilisées pour d'autres fins, comme par exemple l'accroissement des investissements publics productifs. De telles hypothèses seraient trop fortes, c'est-à-dire difficilement réalistes et risquent de se révéler moins convaincantes. Ces différentes difficultés réconfortent notre démarche parcimonieuse, et beaucoup plus réaliste des coûts de la démocratie.

Pour comparer les coûts et les bénéfices de la démocratie, nous nous intéressons aux *effets de court et de long terme de la démocratie sur le taux de croissance économique dans les PED*. Deux raisons justifient notre choix du taux de croissance comme indicateur de comparaison des effets dynamiques de la démocratie.

D'abord, une des raisons pour lesquelles les PED se sont engagés dans la démocratisation de leurs régimes politiques est l'amélioration attendue des conditions de vie de leurs populations, grâce à la hausse du taux de croissance économique que pourrait engendrer la démocratie dans ces pays⁶³.

Ensuite, théoriquement les coûts et les bénéfices possibles de la démocratie que nous identifions dans les PED, peuvent affecter directement la croissance économique ou indirectement via leurs effets sur le niveau d'investissement. En effet, l'instabilité macroéconomique (hausse de l'inflation) tout comme l'instabilité socio-politique, que nous identifions comme de potentiels coûts à court terme de la démocratie dans les PED, peuvent tous les deux, affecter directement la croissance économique ou indirectement via l'investissement. Plusieurs travaux montrent en effet, que l'inflation affecte négativement, directement la croissance économique ou indirectement à travers le niveau d'investissement (Fischer, 1993; De Gregorio, 1993; Barro, 1995; Bruno et Easterly, 1995; Fischer et al., 2002)⁶⁴.

De leur côté, Alesina et al. (1996), Alesina et Peroti (1996), Mankiw (1995), Persson et Tabellini (1999), Ghima-Brempong et Traynon (1999) établissent un effet négatif de l'instabilité socio-politique sur la croissance économique aussi bien directement qu'indirectement via l'investissement.

⁶² En procédant ainsi, notre démarche s'inscrit dans le principe dénommé « Occam's Razor Principle » (voir Acemoglu et Johnson, 2006 p.16). Selon ce principe développé par un philosophe Anglais (William de Occam) du 14^{ème} siècle, l'on doit faire preuve de beaucoup de parcimonie pour formuler des réponses à des questions complexes. Analyser les coûts et les bénéfices de la démocratie constitue bien une question complexe, d'où la nécessité de l'utilisation d'une démarche parcimonieuse pour répondre à une telle question

⁶³ Diamond Larry (2005), professeur d'université et conseiller des différents gouvernements américains en matière de politiques étrangères est l'un de ces chercheurs et décideurs politiques qui partagent l'optimisme vis-à-vis des effets de la démocratie dans les PED. C'est ainsi que lors d'une conférence à Accra au Ghana en 2005, Diamond affirmait : « Africa cannot develop without democracy ». De plus, en démocratie l'on suppose que les gouvernements sortants ne peuvent se faire réélire que s'ils améliorent les conditions de vie de leurs populations en générant plus de croissance économique.

⁶⁴ Plus récemment, Gokal et Hanif (2004) et Ahmed et Mortaza (2005) proposent une revue de la littérature sur la relation entre la croissance et l'inflation et présentent de nouveaux résultats empiriques sur cette relation dans un groupe de PED.

L'amélioration de la qualité des institutions de droits de propriété privée, que nous identifions comme un bénéfice potentiel à long terme de la démocratie dans les PED, peut aussi affecter directement ou indirectement la croissance économique via l'investissement. C'est ainsi que Knack et Keefer (1995) montrent que les institutions de droits de propriété privée affectent directement la croissance économique et indirectement à travers la hausse de l'investissement privé et de sa productivité.

De même Dowson (1998), Gwartney et al. (2004, 2006) montrent qu'une amélioration de la qualité des institutions (y compris les institutions de droits de propriété privée) affecte positivement, directement la croissance économique et indirectement à travers la hausse de l'investissement privé. Au total, dans ce chapitre nous soutenons qu'à court terme, la démocratie peut affecter négativement la croissance économique dans les PED, du fait de possibles effets de la démocratie sur l'inflation et sur l'instabilité socio-politique dans ces pays. Et grâce à l'effet positif de la démocratie sur les institutions de droits de propriété privée, à long terme, la démocratie pourrait affecter positivement la croissance économique dans les PED.

Conclusion

Dans cette partie nous posons la question du fondement économique de l'investissement dans l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques dans les pays en développement (PED). Afin de répondre à cette question, nous faisons l'hypothèse que l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques induirait des coûts à court terme et des bénéfices à long terme. En effet, nous supposons qu'à court terme, la démocratie risque d'entraîner de l'instabilité macroéconomique (hausse de l'inflation, voir chapitre III de cette thèse) et de l'instabilité socio-politique (émeute, grève, manifestations politiques, assassinats politiques et civils), ce qui correspond à des coûts induits de la démocratie, susceptibles d'entraîner une baisse de la croissance économique dans les PED. Nous faisons l'hypothèse qu'à long terme, avec la consolidation de la démocratie, celle-ci pourrait contribuer à l'émergence de bonnes institutions de protection des droits de propriété privée (voir chapitre I de cette thèse), ce qui correspond à un bénéfice de la démocratie, susceptible d'entraîner une hausse de la croissance économique dans les PED.

Pour comparer les coûts et les bénéfices de la démocratie dans les PED, nous comparons alors, les effets de court et de long terme de la démocratie sur la croissance économique. *Nous dirons que l'investissement dans l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques est économiquement justifié lorsque la baisse de croissance économique qu'entraînerait la démocratie à court terme, est inférieure à la hausse de croissance économique qu'engendrerait la démocratie à long terme dans les PED.*

Afin de tester nos hypothèses théoriques, nous utilisons des données de panel quinquennal couvrant la période 1960-2003 pour tester l'effet du niveau de démocratie sur la croissance économique. Les résultats des estimations économétriques avec les données de panel sont assimilés à l'effet de court terme de la démocratie sur la croissance économique. Pour estimer l'effet de long terme de la démocratie sur la croissance, nous développons un nouvel indicateur de performance démocratique dénommé « stock de capital démocratique » et estimons son effet sur la croissance économique à partir des données transversales. Le « stock de capital démocratique » est censé mesurer le cumul d'expériences démocratiques d'un pays. Notre mesure du « stock de capital démocratique » s'inspire de la méthode de l'inventaire permanent et utilise un taux de dépréciation annuelle de 1% du capital démocratique. Ce taux est le complément par rapport à un, du degré de persistance des institutions démocratiques estimé à partir des données transversales couvrant la période 1960- 2003. Ainsi, notre mesure du « stock de capital démocratique » dépend du niveau initial (début de période) et du niveau passé

(l'année t-1) de démocratie.

Dans un échantillon de 69 PED (d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie), en appliquant la méthode de *GMM system* avec des données de panel pour prendre en compte le risque d'endogénéité des institutions démocratiques, nous obtenons un effet positif mais non significatif de la démocratie sur la croissance économique. Ce résultat indique un effet neutre de la démocratie sur la croissance économique. Il s'agit d'un effet de court terme, moins défavorable de la démocratie dans les PED. Un tel résultat suggère que, pour des périodes quinquennales, la démocratie entraîne plusieurs bouleversements socio-économiques dont les effets positifs et négatifs sur la croissance s'équivalent et se neutralisent dans les PED.

L'utilisation de la technique des doubles moindres carrés avec l'origine légale et le taux de mortalité des colons blancs comme instruments pour le « stock de capital démocratique », nous permet d'obtenir un effet positif et significatif du « stock de capital démocratique » sur la croissance économique. Le résultat obtenu avec les données transversales montre qu'une hausse équivalente à un écart type du « stock de capital démocratique », entraînerait un doublement du taux de croissance économique dans les PED. Ce résultat met ainsi en exergue un effet positif élevé de la démocratie sur la croissance économique à long terme.

Plusieurs tests de robustesse corroborent les résultats que nous avons obtenus. Les résultats de ce chapitre illustrent une des hypothèses fondamentales de cette thèse. Il s'agit de l'hypothèse selon laquelle l'amélioration de la qualité des institutions induirait des coûts à court terme et des bénéfices à long terme, et la comparaison des deux permettraient aux PED de prendre des décisions économiquement fondées en faveur de la réforme de leurs institutions. Sur la base de nos résultats, nous disons que l'investissement dans l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques est un investissement porteur de croissance économique à long terme, susceptible de supplanter l'effet défavorable de la démocratie sur la croissance économique à court terme dans les PED. Par conséquent, il est économiquement justifié que les PED s'engagent dans l'amélioration de la qualité de leurs institutions démocratiques.

Cependant, à travers nos résultats économétriques, il apparaît aussi que l'amélioration de la qualité des institutions démocratiques ne serait porteuse de croissance économique qu'après presque dix quinquennats de cumul d'expériences démocratiques, et pour des périodes quinquennales, la démocratie aurait un effet nul sur la croissance économique dans les PED. Il convient donc de chercher à réduire la durée à partir de laquelle la démocratie commencerait à affecter positivement la croissance économique dans les PED, sans quoi, il pourrait exister un « coût psychologique de la démocratie » dans les PED, ce qui risque de réduire l'engouement des populations de ces pays pour la démocratie. Le « coût psychologique de la démocratie » est une situation dans laquelle les populations des PED pourraient considérer à tort la démocratie comme une cause de dégradation de leurs conditions de vie alors qu'en réalité, leurs conditions de vie seraient dans une situation comparable à celle de la période précédant le début de démocratisation des régimes politiques. Le « coût psychologique de la démocratie » serait dû aux énormes attentes de la part des populations des PED pour l'amélioration rapide et significative de leurs conditions de vie grâce à la démocratisation des régimes politiques. Cette analyse ouvre des perspectives pour de recherches ultérieures. En effet, nous évoquons des canaux par lesquels la démocratie pourrait avoir des effets dynamiques différenciés dans les PED. Mais nous ne testons aucun de ces canaux, ceci pourrait faire l'objet de futures recherches. Nous mentionnons des coûts induits de la démocratie à court terme, sous forme d'instabilité macroéconomique et d'instabilité socio-politique dans les PED. Il serait intéressant de savoir lequel des coûts nuiraient beaucoup plus à la croissance économique dans les PED. Une telle analyse pourrait aider les PED à mieux gérer les coûts ou les effets indésirables de la démocratie. Dans ce chapitre, nous développons aussi une nouvelle mesure du « stock de capital démocratique », il serait intéressant d'analyser les facteurs favorables au développement du capital démocratique dans les PED. La connaissance de tels facteurs contribuerait à l'identification des mécanismes de consolidation de la démocratie dans les PED.

Références bibliographiques

- Acemoglu, D. (2003) “Why not a Political Coase Theorem? Social Conflict, Commitment, and Politics.” *Journal of Comparative Economics* 31 (4): 620–652.
- Acemoglu, D. (2008) “Oligarchic versus Democratic Societies.” *Journal of the European Economic Association* 6 (11): 1–44.
- Acemoglu, D., et Johnson, S. (2005) “Unbundling Institutions.” *Journal of Political Economy* 113 (5): 949-95.
- Acemoglu, D., et Robinson, J. A. (2006a) “Economic Backwardness in Political Perspective.” *American Political Science Review* 100 (1): 1–18.
- _____ (2006b) *Economic Origins of Dictatorship and Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- _____ (2008a) “Persistence of Power, Elites and Institutions.” *American Economic Review* 98 (1): 267–93.
- _____ (2008b) “The Role of Institutions in Growth and Development.” Commission on Growth and Development Working Paper No. 10. Washington, D.C.: World Bank.
- Acemoglu, D.; Johnson, S.; et Robinson, J. A. (2001) “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation.” *American Economic Review* 91 (5): 1369-1401.
- _____ (2002) “Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution.” *Quarterly Journal of Economics* 107 (2): 1231-94.
- _____ (2003) “An African Success Story: Botswana.” In D. Rodrik (ed) *In Search of Prosperity: Analytic Narratives of Economic Growth*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- _____ (2005a) “Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth.” In P. Aghion et S. Durlauf (eds.) *Handbook of Economic Growth*. Amsterdam: North-Holland.
- _____ (2005b) “The Rise of Europe: Atlantic Trade, Institutional Change and Economic Growth.” *American Economic Review* 95 (2): 546–79.
- Acemoglu, D.; Aghion, P.; et Zilibotti, F. (2004) “Distance to Frontier, Selection, and Economic Growth.” *Journal of the European Economic Association* 4 (1): 37–74.
- Acemoglu, D.; Johnson S.; Robinson, J. A.; et Thaicharoen, Y. (2003) “Institutional Causes, Macroeconomic Symptoms: Volatility, Crises, and Growth.” *Journal of Monetary Economics* 50 (1): 49–123.
- Adam, S. (1776) *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. London. from a 15-Country Survey.” Ann Arbor, Michigan State University.
- Afrobarometer (2004) “Afrobarometer Round 2: Compendium of Comparative Results
- Aghion, P.; Alesina, A.; et Trebbi, F. (2008) “Democracy, Technology and Growth : Theory and Evidence.” In E. Helpman (ed.) *Institutions and Economic Performance*. Havard University Press.
- Ahmed, S., et Mortaza, G. Md. (2005) “Inflation and Economic Growth in Bangladesh: 1981-2005.” Bangladesh Bank Working Paper No. 0604.
- _____ (1987) “Macroeconomic Policy in a Two-Party System as a Repeated Game.” *Quarterly Journal of Economics* 102 (3): 651-78.
- Aisen, A., et Veiga, F. J. (2006) “Does Political Instability lead to Higher Inflation? A Panel Data Analysis.” *Journal of Money, Credit and Banking* 38 (5): 1379-89.
- Alchian, A. (1950) “Uncertainty, Evolution and Economic Theory.” *Journal of Political Economy* 58 (3): 211-21.
- Alchian, A., et Demsetz, H. (1973) “The Property Right Paradigm.” *Journal of Economic History* 33 (1): 16–27.
- Alesina, A. (1988) “Macroeconomics and Politics.” *NBER Macroeconomics Annual*.

- Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Alesina, A., et Drazen, A. (1991) "Why are Stabilizations Delayed." *American Economic Review* 81 (5): 1170-88.
- Alesina, A., et Perotti, R. (1996) "Income Distribution, Political Instability, and Investment." *European Economic Review* 40 (6): 1203-28.
- Alesina, A., et Rodrik, D. (1994) "Distributive Politics and Economic Growth." *Quarterly Journal of Economics* 109 (2): 465-90.
- Alesina, A.; Ozler, S.; Roubini, N.; et Swagel, P. (1996) "Political Instability and Economic Growth." *Journal of Economic Growth* 1: 189-211.
- Alesina, A.; Ardagna, S.; Nicoletti, G. ; et Schiantarelli, F. (2005) "Regulation and Investment." *Journal of the European Economic Association* 3 (4): 791–825.
- Alfaro, L., and Rodríguez-Clare, A. (2004) "Multinationals and Linkages: An Empirical Investigation." *Economía* 4 (2): 113-70.
- Anderson, T. L., et Hill, P.J. (1975) "The Evolution of Property Rights: A Study of the American West." *Journal of Law and Economics* 18 (1): 163-79.
- Antunes, A., et Cavalcanti, T. (2007) "Start Up Costs, Limited Enforcement, and the Hidden Economy." *European Economic Review* 51 (1): 203–24.
- Aoki, M. (2007) "Endogenizing Institution and Institutional Change." *Journal of Institutional Economics* (3): 1-31.
- Ardagna, S., et Lusagi, A. (2009) "Where Does Regulation Hurt? Evidence from New Businesses across Countries." NBER Working Paper No. 14747. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Ayyagari, M.; Demirgüç-Kunt, A.; et Maksimovic, V. (2006) "What Determines Protection of Property Rights? An Analysis of Direct and Indirect Effects." World Bank Policy Research Working Paper No. 3940. Washington, D.C.: The World Bank.
- Baba, S. (1997) "Democracies and Inefficiency." *Economics and Politics* 9 (2): 99–114.
- Banfield, E. C. (1958) *The Moral Basis of a Backward Society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Barro, R. J. (1995) "Inflation and Economic Growth." *Bank of England Quarterly Bulletin* (May): 166-76.
- _____ (1996) "Democracy and Growth." *Journal of Economic Growth* 1 (1): 1–27.
- Barro, R., et Gordon, D. B. (1983) "Rules, Discretion, and Reputation in a Model of Monetary Policy." *Journal of Monetary Economics* 12 (1): 101–21.
- Barro, R., et Lee, J. W. (2000) "Data Set for a Panel of 138 Countries." Center for International Development Center, Harvard University. Available at www.cid.harvard.edu/ciddata/cid_data.html.
- Barseghyan, L. (2008) "Entry Costs and Cross-Country Differences in Productivity and Output." *Journal of Economic Growth* 13 (2): 145–67.
- Bates, R. H. (1981) *Markets and States in Tropical Africa*. Berkeley: University of California Press.
- _____ (2005) "Political Reform." CID Working Paper No. 114. Harvard University.
- _____ (2007) "Political Reform." In B. Ndulu et al. (eds) *The Political Economy Of Economic Growth in Africa, 1960-2000: An Analytic Survey*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bates, R. H., et Krueger, A. O. (1993) *Political and Economic Interactions in Economic Policy Reform: Evidence from Eight Countries*. Oxford: Blackwell.
- Beck, T., et Luc, L. (2006) "Institution Building and Growth in Transition Economies." *Journal of Economic Growth* 11 (2): 157-86.
- Beck, T.; Demirgüç-Kunt, A.; et Ross, L. (2003) "Law, Endowments, and Finance." *Journal of Financial Economics* 70 (2): 137–81.
- Becker, G. (1985) "Public Policies, Pressure Groups, and Dead Weight Costs." *Journal of Public Economics* 28 (3): 329-47.

- Berkowitz, D.; Katharina, P.; et Jean-Francois, R. (2003) "Economic Development, Legality, and the Transplant Effect." *European Economic Review* 47 (1): 165–95.
- Besley, T. (1995) "Property Rights and Investment Incentives: Theory and Evidence from Ghana." *Journal of Political Economy* 103 (5): 903–37.
- Besley, T., et Burgess, R. (2004) "Can Labor Regulation Hinder Economic Performance? Evidence from India." *Quarterly Journal of Economics* 119 (1): 91–134.
- Besley, T. et Kudamatsu, M. (2006) "Health and Democracy." *American Economic Review Papers and Proceedings*.
- Besley, T., et Stephen, C. (1998) "Sources of Inefficiency in a Representative Democracy: A Dynamic Analysis." *American Economic Review* 88 (1): 139-56.
- Bevan, D.; Collier, P.; et Gunning, J. W. (1999) *The Political Economy of Poverty, Equity, and Growth: Nigeria and Indonesia*. Oxford: Oxford University Press.
- Binswanger, H. P., et Ruttan, V. W. (1978) *Induced Innovation: Technology, Institutions, and Development*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Birault, C. (1995) "The Costs of Inflation." *Bank of England Bulletin* 35 (February): 35-45.
- Bourguignon, F., et Verdier, T. (2000) "Oligarchy, Democracy, Inequality and Growth." *Journal of Development Economics* 62 (2): 285-313.
- Blalock, G., et Gertler, P. J. (2005) "Foreign Direct Investment and Externalities: The Case for Public Intervention." In T. H. Moran, E. M. Graham, and M. Blomström (eds.) *Does Foreign Investment Promote Development?* Washington, D.C.: Institute for International Economics.
- Blanchard, O. (2003) "Rents, Product and Labor Market Regulation, and Unemployment." Lecture 2 in *The Economics of Unemployment: Shocks, Institutions, and Interactions* Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Block, S. A. (2002) "Political Business Cycles, Democratization, and Economic Reform: the Case of Africa." *Journal of Development Economics* 67 (1): 205-28.
- Block, S. A.; Ferree, K. E.; et Singh, S. (2003) "Multiparty Competition, Founding Elections and Political Business Cycles in Africa." *Journal of African Economies* 12 (3): 444-68.
- Blundell, R., et Bond, S. (1998) "Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models." *Journal of Econometrics* 87 (1): 115–43.
- Brender, A., et Drazen, A. (2005) "Political Budget Cycles in New Versus Established Democracies." *Journal of Monetary Economics* 52 (7): 1271-95.
- Bruno, M., et Easterly, W. (1995) "Inflation Crises and Long-Run Growth." NBER Working Paper No. 5209. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- _____ (1998) "Inflation Crises and Long-Run Growth." *Journal of Monetary Economics* 41 (1): 3-26.
- Buchanan, J., et Tullock, G. (1962) *The Calculus of Consent: Logical Foundations of Constitutional Democracy*. Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.
- Campillo, M., et Miron, J. (1996) "Why Does Inflation Differ Across Countries?" NBER Studies of Business Cycle No. 30. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- _____ (1997) "Why Does Inflation Differ Across Countries?" In C. Romer and D. Romer (eds.) *Reducing inflation: Motivation and Strategy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Caplan, B. (2001) "What Makes People Think like Economists? Evidence on Economic Cognition from the 'Survey of Americans and Economists on the Economy'" *Journal of Law and Economics* 44 (2): 395-426.
- Chong, A., et César, C. (2000) "Causality and Feedback between Institutional Measures and Economic Growth." *Economics and Politics* 12 (1): 69-81.
- Chong, A., et Gradstein, M. (2004) "Inequality and Institutions." Inter-American Development Bank Working Paper No. 506. Washington, D.C.: The Inter-American Development Bank.

- Chua, A. (2002) *World on fire: How exporting free market democracy breeds ethnic hatred and global instability*. New York: Doubleday.
- Clague, C.; Keefer, P.; et Knack, S. (1996) "Property and Contract Rights in Autocracies and Democracies." *Journal of Economic Growth* 1 (2): 243-76.
- Coase, R. H. (1937) "The Nature of the Firm." *Economica* 16 (4): 386-405.
- _____ (1960) "The Problem of Social Cost." *Journal of Law and Economics* 3 (1): 1-44.
- Commission on Growth and Development (2008) *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*. Washington, D.C.: World Bank.
- Cornelius, P. K., et Bruce, K. (2003). *Corporate Governance and Capital Flows in a Global Economy*. U.S.: Oxford University Press.
- Cragg, J. G., et Donald, S. G. (1993) "Testing Identifiability and Specification in Instrumental Variable Models." *Econometric Theory* 9 (2): 222-40.
- Cukierman, A.; Edwards, S.; et Tabellini, G. (1992) "Seigniorage and Political Instability." *American Economic Review* 82 (3): 537-55.
- Cukierman, A.; Webb S.; et Neyapti, B. (1992) "Measuring The Independence of Central Banks and Its Effect on Policy Outcomes." *World Bank Economic Review* 6 (3): 353-98.
- Cukierman, A.; Miller, G. P.; et Neyapti, B. (2002) "Central Bank Reform, Liberalization and Inflation in Transition Economies-An International Perspective." *Journal of Monetary Economics* 49 (2): 237-64.
- Dalgaard, C., et Olsson, O. (2006) "Windfall Gains, Political Economy, and Economic Development." University of Copenhagen Working Papers in Economics No. 223. Copenhagen: University of Copenhagen.
- _____ (2008) "Windfall Gains, Political Economy, and Economic Development." *Journal of African Economies* 17 (Supplement 1):72-109.
- Davidson, R., et MacKinnon, J. G. (1981) "Several Tests for Model Specification in the Presence of Alternative Hypotheses." *Econometrica* 49 (3): 781-93.
- Dawson, J. W. (1998) "Institutions, Investment, and Growth: New Cross-Country and Panel Data Evidence." *Economic Inquiry* 36 (4): 603-619.
- Day, R. H. (1967) "The Economics of Technological Change and the Demise of Sharecropper." *American economic Review* 57 (3): 427-49.
- De Gregorio, J. (1993) "Inflation, Taxation and Long-Run Growth." *Journal of Monetary Economics* 36 (3): 271-98.
- De Haan, J., and Sturm, J. E. (2003) "Does More Democracy Lead to Greater Economic Freedom? New Evidence for Developing Countries." *European Journal of Political Economy* 19 (3): 547-63.
- Deininger, K., et Squire, L. (1996) "A New Data Set Measuring Income Inequality." *World Bank Economic Review* 10 (3): 565-91.
- De Long, J. B., et Shleifer, A. (1993) "Princes and Merchants: European City Growth Before the Industrial Revolution." *Journal of Law and Economics* 36 (2): 671-702.
- Demsetz, H. (1967) "Toward a Theory of Property Rights." *American Economic Review* 57 (2): 61-70.
- Desai, R.; Olofsgard, A.; et Yousef, T. (2003) "Democracy, Inequality, and Inflation." *American Political Science Review* 97 (3): 391-406.
- De Soto, H. (1990) *The Other Path*. New York: Harper and Row.
- Diamond, L. (2005) "Democracy, Development and Good Governance: The Inseparable Links." Annual Democracy and Governance Lecture, Center for Democratic Development, Accra, Ghana.
- Djankov, S.; La Porta, R.; López-de-Silanes, F.; et Shleifer, A. (2001) "The Regulation of entry." CEPR Discussion Paper No. 2953
- _____ (2002) "The Regulation of Entry." *Quarterly Journal of Economics* 117 (1): 1-37.
- _____ (2003) "Courts." *Quarterly Journal of Economics* 118 (2): 453-517.

- Dollar, D., et Kraay, A. (2000) "Property Rights, Political Rights, and the Development of Poor Countries." Paper prepared for Economic History Association Meetings, Los Angeles, September 2000.
- _____ (2002) "Growth is Good for the Poor." *Journal of Economic Growth* 7 (3): 195-225
- Dowd, K. (1994) "The Costs of Inflation and Disinflation." *Cato Journal* 14 (2): 305-31.
- Downs, A. (1957) *An Economic Theory of Democracy*. New York, Harper and Row.
- Drazen, A. (2000) *Political Economy in Macroeconomics*. Princeton, NJ.: Princeton University Press.
- Easterly, W. (2002) "Inequality does Cause Underdevelopment: New Evidence from Commodity Endowments, Middle Class Share, and other Determinants of Per Capita Income." Center for Global Development Working Paper No. 1. Washington, D.C.: Center for Global Development.
- _____ (2007) "Inequality does Cause Underdevelopment: Insights from a New Instrument." *Journal of Development Economics* 84 (2): 755-76.
- Easterly, W., et Fischer, S. (2001) "Inflation and the Poor." *Journal of Money, Credit and Banking* 33 (2): 160-178.
- Easterly, W., et Levine, R. (2002) "It's Not Factor Accumulation: Stylized Facts and Growth Models." *World Bank Economic Review* 15 (2): 177-219.
- _____ (2003) "Tropics, Germs, and Crops: How Endowments Influence Economic Development." *Journal of Monetary Economics* 50 (1): 3-39.
- Edwards, S., et Tabellini, G. (1991) "Explaining Fiscal Policies and Inflation in Developing Countries." *Journal of International Money and Finance* 10 (supplement 1): 16-48.
- Eichengreen, B., et Leblang, D. (2006). "Democracy and Globalization." NBER Working Paper No. 12450. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- Engerman, S. L., et Sokoloff, K. L. (1997) "Factor Endowments, Institutions, and Differential Paths of Growth among New World Economies: A View from Economic Historians of the United States." In S. Harber (eds) *How Latin America Fell Behind: Essays on the Economic Histories of Brazil and Mexico, 1800-1914*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- _____ (2002) "Factor Endowments, Inequality, and Paths of Development among New World Economies." NBER Working Paper No. 9259. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- Feeney, D. (1982) *The Political Economy of Productivity: Thai Agricultural Development, 1800-1975*. Vancouver, Canada: University of British Columbia Press.
- Feng, Y. (2003) *Democracy, Governance, and Economic Performance: Theory and Evidence*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Fernandez, R., et Rodrik D. (1991) "Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty." *American Economic Review* 81 (5): 1146-55.
- Field, E. (2007) "Entitled to Work: Urban Tenure Security and Labor Supply in Peru." *Quarterly Journal of Economics* 122 (4): 1561-1602.
- Finer, S. (1997) *The History of Government*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fischer, S. (1993) "The Role of Macroeconomic Factors in Growth." *Journal of Monetary Economics* 32 (3): 485-511
- Fischer, S.; Sahay R.; et Vegh C. A. (2002) "Modern Hyper and High Inflation." *Journal of Economic Literature* 40 (3): 837-80.
- Fisman, R., et Sarria-Allende, V. (2004) "Regulation of Entry and the Distortion of Industrial Organization." NBER Working Paper No.10929. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Fors, H. C. et Olsson, O. (2007) "Endogenous Institutional Change after Independence." *European Economic Review* 51 (8): 1896-1921.
- Frankel, J., et Romer, D. (1999) "Does Trade Cause Growth?" *American Economic Review* 83 (3): 379-99.
- Freeman, R. (1988) "Labor Market Institutions and Economic Performance." *Economic*

- Policy* 6 (3): 64–80.
- Gasiorowski, M. J. (2000) “Democracy and Macroeconomic Performance in Underdeveloped Countries: An Empirical Analysis.” *Comparative Political Studies* 33 (3): 319–49.
- Geddes, B. 1995. “Challenging the Conventional Wisdom.” In L. Diamond and M. F. Plattner (eds.) *Economic Reform and Democracy*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press.
- Gerring, J.; Bond, P.; Barndt, W. T.; et Moreno, C. (2005) “Democracy and Economic Growth: A Historical Perspective.” *World Politics* 57 (3): 323-64.
- Gerschenkron, A. (1962) *Economic Backwardness in Historical Perspective*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Ghima-Brempong K., et Traynon, T. L. (1999) “Political Instability, Investment and Economic Growth in Sub-Saharan Africa.” *Journal of African Economies* 8 (1): 55-86.
- Glaeser, E. L. et Shleifer, A. (2001) “Legal Origins.” Harvard Institute of Economic Research, Discussion Paper No. 1920. Institute of Economic Research: Harvard University.
- _____ (2002) “Legal Origins.” *Quarterly Journal of Economics* 117 (4): 1193-1230.
- Glaeser, E.; Scheinkman, J.; et Shleifer, A. (2003) “The Injustice of Inequality.” *Journal of Monetary Economics* 50 (1): 199–222.
- Gokal, V., et Hanif, S. (2004) “Relationship between Inflation and Economic Growth.” Reserve Bank of Fiji Working Paper.
- Goldstein, M., et Udry, C. (2005) “The Profits of Power: Land Rights and Agricultural Investment in Ghana.” Yale University Economic Growth Center, Discussion Paper No. 929.
- _____ (2008) “The Profits of Power: Land Rights and Agricultural Investment in Ghana.” *Journal of Political Economy* 116 (6): 981-1022.
- Gordon, R. J. (1975) “The Demand for and Supply of Inflation.” *Journal of Law and Economics* 18 (3): 807-36.
- Greif, A. (1994) “Cultural Beliefs and the Organization of Society: A Historical and Theoretical Reflection on Collectivist and Individualist Societies.” *Journal of Political Economy* 102 (5): 912–50.
- Grossman, S. J., et Hart, O. D. (1986) “The Costs and Benefits of Ownership: A Theory of Vertical and Lateral Integration.” *Journal of Political Economy* 94 (4): 691-719.
- Gwartney, J. D.; Holcombe, R. G.; et Lawson, R. A. (2004) “Economic Freedom, Institutional Quality, and Cross-Country Differences in Income and Growth.” *Cato Journal* 24 (3): 205–33.
- _____ (2006) “Institutions and the Impact of Investment on Growth.” *Kyklos* 59 (2): 255–73.
- Haggard, S., et Kaufman, R. R. (1992) “The Political Economy of Inflation and Stabilization in Middle-Income Countries.” In S. Haggard and R. Kaufman (eds.) *The Politics of Economic Adjustment: International Constraints, Distributive Conflicts, and the State*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Hall, R. E., et Jones, C. I. (1999) “Why Do Some Countries Produce so Much More Output per Worker than Others?” *Quarterly Journal of Economics* 114 (1): 83-116.
- Hamann, J. A., et Pratti, A. (2002) “Why Do So Many Disinflations Fail? The Importance of Luck, Timing, and Political Institutions.” IMF Working Paper No. 228. Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- Hausmann, R.; Pritchett, L.; et Rodrik, D. (2004) “Growth Accelerations.” NBER Working Paper No. 10566. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- _____ (2005) “Growth Accelerations.” *Journal of Economic Growth* 10 (4): 303–29.
- Hayami, Y., et Kikuchi, M. (1981) *Asian Village Economy at the Cross-roads: An Economic Approach to Institutional Change*. Tokyo: University of Tokyo Press; and Baltimore: John Hopkins University Press.

- Hayek A. F. (1960) *The Constitution of Liberty*. Chicago: University of Chicago Press.
- Hellman, J. S. (1998) "Winners Take All: The Politics of Partial Reform in Postcommunist Transition." *World Politics* 50 (2): 203-34.
- Hibbs, D. A. (1977) "Political Parties and Macroeconomic Policy." *American Political Science Review* 71 (4): 1467-87.
- Hotelling, H. (1929) "Stability in Competition." *Economic Journal* 39 (153): 41-57.
- International Monetary Fund (2005) "Building Institutions." Chapter III in *World Economic Outlook*. Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- _____ (2003) "Growth and Institutions." Chapter III in *World Economic Outlook*. Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- Isham, J.; Woolcock, M.; Pritchett, L.; et Busby, G. (2005) "Varieties of Resource Experience: Natural Resource Export Structures and the Political Economy of Economic Growth." *World Bank Economic Review* 19 (2): 141-74.
- Javorcik, B. S. (2004) "Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers through Backward Linkages." *American Economic Review*. 94 (3): 605-27.
- Jayadev, A. (2006) "Differing Preferences between Anti-Inflation and Anti-Unemployment Policy among the Rich and the Poor." *Economics Letters* 91 (1): 67-71.
- Jerzmanowski, M. (2006) "Empirics of Hills, Plateaus, Mountains, and Plains: A Markov-Switching Approach to Growth." *Journal of Development Economics* 81(2): 357-85.
- Johnson, S. (1993) "The Costs of Inflation Revisited." *New Zealand Reserve Bank Bulletin* 35 (1): 3-31.
- Johnson, S.; McMillan, J.; et Woodruff C. (2002) "Property Rights and Finance." *American Economic Review* 92 (5): 1335-56.
- Jones, E. L. (1981) *The European Miracle: Environments, Economies and Geopolitics in the History of Europe and Asia*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kaplan, R. D. (2000) *The Coming Anarchy: Shattering the Dreams of the Post Cold War*. New York: Random House.
- Kaplan, D.; Piedra, E.; et Seira, E. (2008) "Entry Regulation and Business Start-Ups: Evidence from Mexico." Working Paper, Enterprise Analysis Unit. Washington, D.C.: World Bank.
- Kaufmann, D., et Kraay, A. (2002) "Growth Without Governance." *Economia* 3 (1): 169-215.
- Kaufmann, D.; Kraay, A.; et Mastruzzi, M. (2003) "Governance Matters III: Governance Indicators for 1996-2002." World Bank Policy Research Working Paper No. 3106. Washington, D.C.: World Bank.
- _____ (2005) "Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996-2004." World Bank Policy Research Working Paper No. 3630. Washington, D.C.: World Bank.
- Keech, W. R. (1995) *Economic Politics: The Costs of Democracy*. New York: Cambridge University Press.
- Keefer, P., et Knack, S. (2002) "Polarization, Politics and Property Rights: Links between Inequality and Growth." *Public Choice* 111 (1-2): 127-54.
- Kingston, C., et Caballero, G. (2009) "Comparing Theories of Institutional Change." *Journal of Institutional Economics* 5 (2):151-180.
- Klapper, L.; Laeven, L; et Rajan, R. (2006) "Entry Regulation as a Barrier to Entrepreneurship." *Journal of Financial Economics* 82 (3): 591-629.
- Klapper, L.; Lewin, A.; Manuel, J.; et Delgado, Q. (2009) "The Impact of the Business Environment on the Business Creation Process." Policy Research Working Paper No. 4937. Washington, D.C.: World Bank.
- Knack, S., et Keefer, P. (1995) "Institutions and Economic Performance: Cross Country Tests Using Alternative Institutional Measures." *Economics and Politics* 7 (3): 207-27.
- Kose, A. M.; Prasad, E.; Rogoff, K.; et Wei, Shang-Jin. (2006) "Financial Globalization: A Reappraisal." IMF Working Paper no. 189. Washington, D.C.:

- Lane, P. R. (1997) "Inflation in Open Economies." *Journal of International Economics* 42 (3): 327-47.
- La Porta, R.; Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A.; et Vishny, R. (1997) "Legal Determinants of External Finance." *Journal of Finance* 52 (3): 1131-50.
- _____ (1998) "Law and Finance." *Journal of Political Economy* 106 (6): 1113-55.
- _____ (1999) "The Quality of Government." *Journal of Law, Economics and Organization* 15 (1): 222-79.
- _____ (2000) "Investor Protection and Corporate Governance." *Journal of Financial Economics* 58 (1-2): 3-27.
- Lal, D. (1999) *Unintended Consequences: The Impact of Factor Endowments, Culture, and Politics on Long-Run Economic Performance*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Landes, D. S. (1998) *The Wealth and Poverty of Nations: Why Some Are So Rich and Some So Poor*. New York: W.W. Norton.
- _____ (2000) "Culture Makes almost all the Difference." In L. E. Harrison et S. P. Huntington (eds.) *Culture Matters*. New York: Basic Books.
- Leite, C., et Weidmann, J. (1999) "Does Mother Nature Corrupt? Natural Resources, Corruption, and Economic Growth." IMF Working Paper No. 85. Washington? D.C.: International Monetary Fund.
- Libecap, G. D. (1989) *Contracting for Property Rights*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Licht, A. N.; Goldschmidt, C.; et Schwartz, S. H. (2005) "Culture, Law, and Corporate Governance." *International Review of Law and Economics* 25 (2): 29-55.
- _____ (2008) "Culture Rules: The Foundations of the Rule of Law and Other Norms of Governance." *Journal of Comparative Economics* 35 (4): 659-88.
- Lin, J. Y. (1989a) "An Economic Theory of Institutional Change: Induced and Imposed Change." *Cato Journal* 9 (1): 1-33.
- _____ (1989b) "Rural Factor Markets in China after the Household Responsibility Reform." In B. Reynolds (ed.) *Chinese Economic Policy*. New York: Paragon.
- López-Córdova, J. E. (2003) "NAFTA and Manufacturing Productivity in Mexico." *Economía* 4 (Fall): 55-98.
- Loungani, P., and Swagel, P. (2001) "Sources of Inflation in Developing Countries." IMF Working Paper no. 198. Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- Mahoney, P. G. (2001) "The Common Law and Economic Growth: Hayek Might Be Right." *Journal of Legal Studies* 30 (2): 503-25.
- Mankiw, G. (1995) "The Growth of Nations." *Brookings Papers on Economic Activity* (1): 275-310.
- Masatlioglu, Y., et Rigolini, J. (2008) "Informality Traps." Department of Economics, University of Michigan, Ann Arbor.
- Mauro, P. (1995) "Corruption and growth." *Quarterly Journal of Economics* 110 (3): 681-712.
- Mayer, W. (1984) "Endogenous Tariff Formation." *American Economic Review* 74 (5): 970-85.
- McChesney, F. S. (1987) "Rent Extraction and Rent Creation in the Economic Theory of Regulation." *Journal of Legal Studies* 16 (1): 101-18.
- Mijiyawa, A. G. "Sustained Economic Growth: Do Institutions Matter, and Which One Prevails?" *Cato Journal* 28 (3): 385-420.
- Milner, H., and Kubota, K. (2005) "Why the Move to Free Trade? Democracy and Trade Policy in the Developing Countries." *International Organization* 59 (Winter): 157-93.
- Moran, T. H. (2005) "How Does FDI Affect Host Country Development? Using Industry Case Studies to Make Reliable Generalizations." In T. H. Moran, E. M. Graham, and M. Blomström (eds.) *Does Foreign Investment Promote Development?* Washington: Institute for International Economics.
- Moran, T. H.; Graham, E. M.; and Blomström, M. (2005) *Does Foreign Investment Promote*

- Development?* Washington, D.C.; Institute for International Economics.
- Nelson, J. M. (1993) "The Politics of Economic Transformation: is Third World Experience relevant in Eastern Europe?" *World Politics* 45 (3): 433-463.
- Nickell, S., et Layard, R. (2000) "Labor Market Institutions and Economic Performance." In O. Ashenfelter and D. Card (eds.) *Handbook of Labor Economics*. Amsterdam: North-Holland.
- Nicoletti, G., et Scarpetta, S. (2006) "Regulation and Economic Performance: Product Market Reforms and Productivity in the OECD." In T. Eicher and C. García-Peñalosa (eds.) *Institutions, Development and Economic Growth*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Nordhaus, W. D. (1975) "The Political Business Cycle." *Review of Economic Studies* 42 (2): 169-90.
- North, D. C. (1981) *Structure and Change in Economic History*. New York: W.W. Norton.
- _____ (1990) *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- _____ (1991) "Institutions." *Journal of Economic Perspectives* 5 (1): 97-112.
- _____ (1993) "New Institutional Economics and Development." Washington University Working Paper. Washington University, St. Louis.
- _____ (2005) *Understanding the Process of Economic Change*. Princeton: Princeton University Press.
- North, D. C. et Thomas, R. P. (1973) *The Rise of the Western World: A New Economic History*. Cambridge: Cambridge University Press.
- North, D., et Weingast, B. R. (1989) "Constitutions and Commitment: The Evolution of Institutions Governing Public Choice in Seventeenth-Century England." *Journal of Economic History* 49 (4): 803-32.
- O'Rourke, K. and Taylor, A. (2005) "Democracy and Protectionism in the Nineteenth Century." Unpublished manuscript, Trinity College, Dublin and University of California, Davis (September).
- Ostrom, E. (2005) *Understanding Institutional Diversity*. Princeton: Princeton University Press.
- Pande, R. et Udry, C. (2006) "Institutions and Development: A View from Below." In Blundell, R.; Newey, W. K.; et Persson, T. (eds). *Advances in Economics and Econometrics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Papaioannou, E., et Siourounis, G. (2008) "Democratization and Growth." *Economic Journal* 118 (532): 1520-51.
- Parente, S. L., et Prescott, E. C. (1994) "Barriers to Technologic Adoption and Development." *Journal of Political Economy* 102 (2): 298-321.
- Perotti, E.; et Volpin, P. (2004) "Lobbying on Entry." CEPR Discussion Paper 4519, Centre for Economic Policy Research, London.
- Perry, G., and Olarreaga, M. (2007) "Trade Liberalization, Inequality and Poverty Reduction in Latin America." In F. Bourguignon and B. Pleskovic (eds.) *Beyond Transition*. World Bank Publications. Washington, D.C.: World Bank.
- Persson, T., et Tabellini, G. (1994) "Is Inequality Harmful for Growth? Theory and Evidence." *American Economic Review* 84 (3): 600-21.
- _____ (1999) "Political economics and macroeconomic policy." In J. Taylor and M. Woodford (eds.) *Handbook of Macroeconomics*. Amsterdam: Elsevier.
- _____ (2006a) "Democratic Capital: The Nexus of Political and Economic Change." NBER Working Paper No. 12175. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- _____ (2006b) "Democracy and Development: The Devil in the Details." *American Economic Review Papers and Proceedings* 99 (2): 319-314.
- _____ (2007) "The Growth Effect of Democracy: Is It Heterogenous and How Can It Be Estimated?" NBER Working Paper No. 13150. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- _____ (2008) "The Growth Effect of Democracy: Is it Heterogeneous and How Can it be Estimated?" In E. Helpman (ed.) *Institutions and Economic Performance*. Harvard

- University Press.
- Polanyi, K. (1944) *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. New York: Rinehart.
- Posner, R. A. (1980) "A Theory of Primitive Society, with Special Reference to Law." *Journal of Law and Economics* 23 (1): 1-53.
- Prasad, E. S.; Rogoff, K.; Wei, Shang-Jin.; et Kose M.A. (2003) *Effects of Financial Globalization on Developing Countries: Some Empirical Evidence*, IMF Occasional Paper No. 220; Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- Przeworski, A., et Limongi, F. (1993) "Political Regimes and Economic Growth." *Journal of Economic Perspectives* 7 (Summer): 51-69.
- Przeworski, A.; Alvarez, M.; Cheibub, J.; et Limongi, F. (2000) *Democracy and Development*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pigou, A. C. (1938) *The Economics of Welfare*. London: Macmillan.
- Pritchett, L. (2000) "Understanding Patterns of Economic Growth: Searching for Hills among Plateaus, Mountains, and Plains." *World Bank Economic Review* 14 (2): 221–50.
- Putnam, R. D. (1993) *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Quinn, D.P., et Woolley J. T. (2001) "Democracy and National Economic Performance: The Preference for Stability." *American Journal of Political Science* 45 (3):634-657.
- Robinson, J. A. (1998) "Theories of Bad Policy." *Journal of Policy Reform* (1): 1-46.
- Rodrik, D. (1997) "Democracy and Economic Performance." Mimeo, John F. Kennedy School of Government, Harvard University, December 1997.
- _____ (1999) "Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflict and Growth Collapses." *Journal of Economic Growth* 4 (4): 385–412.
- _____ (2000) "Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them?" *Studies in Comparative International Development* 35 (3): 3-31.
- _____ (2005) "Growth Strategies." In P. Aghion and S. Durlauf (eds.) *Handbook of Economic Growth*. Amsterdam: North-Holland.
- Rodrik, D.; Subramanian, A.; et Trebbi, F. (2004) "Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development." *Journal of Economic Growth* 9 (2): 131-65.
- Rodrik, D., et Wacziarg, R. (2005) "Do Democratic Transitions Produce Bad Economic Outcomes?" *American Economic Review Papers and Proceedings* 95 (2): 50-55.
- Rogoff, K. (2003) "Globalization and Global Disinflation." Paper prepared for the Federal Reserve Bank of Kansas City conference on *Monetary Policy and Uncertainty: Adapting to a Changing Economy*.
- _____ (1990) "Equilibrium Political Budget Cycles." *American Economic Review* 80 (1): 21-36.
- Rogoff, K., et Sibert, A. (1988) "Elections and Macroeconomic Policy Cycles." *Review of Economic Studies* 55 (181): 1-16.
- Romer, D. (1993) "Openness and Inflation: Theory and Evidence." *Quarterly Journal of Economics* 108 (4): 869-903.
- Roland, G. (2004) "Understanding Institutional Change: Fast Moving and Slow- Moving Institutions." *Studies in Comparative International Development* 38 (4): 109-31.
- Romer, P. M. (1986) "Increasing Returns and Long-Run Growth." *Journal of Political Economy* 94 (5): 1002–37.
- Rosenberg, N., et Birdzell, L. E. (1986) *How the West Grew Rich: The Economic Transformation of the Industrial World*. New York: Basic Books.
- Ross, M. L. (2001) "Does Oil Hinder Democracy?" *World Politics* 53 (3): 325–61.
- Sachs, J. D. et Warner, A. D. (1995) "Natural Resources and Economic Growth." NBER Working Paper No. 5398.
- _____ (1997) "Natural Resources and Economic Growth." Center for International Development and Harvard Institute for International Development Working Paper.

- Satyanath, S., et Subramanian, A. (2004) "What Determines Long-Run Macroeconomic Stability? Democratic Institutions." IMF Working Paper No. 215. Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- _____ (2007) "The Political Economy of Nominal Macroeconomic Pathologies." *IMF Staff Papers* 54, no. 3: 419-453.
- Savoia, A.; Easaw J.; et McKay, A. (2004) "The Relationship between Inequality and Institutions: An Empirical Analysis." Working Paper University of Bath, UK.
- Scarpetta, S., et Tressel, T. (2002) "Productivity and Convergence in a Panel of OECD Industries: Do Regulations and Institutions Matter?" OECD Economics Department Working Papers No. 342. Paris: OECD.
- cheve, K. (2003) "Public Demand for Low Inflation." Bank of England Working Paper no. 172. London: Bank of England.
- _____ (2004) "Public Inflation Aversion and the Political Economy of Macroeconomic Policymaking." *International Organization* 58 (1): 1-34.
- Sen, A. (1999) *Development as Freedom*. New York: Anchor Books.
- Shi, M., and Svensson, J. (2000) "Conditional Political Business Cycles: Theory and Evidence." Typescript, Development Research Group, World Bank.
- _____ (2002a) "Conditional Political Budget Cycles." CEPR Discussion Paper no. 3352.
- _____ (2002b) "Political Business Cycles in Developed and Developing Countries." IIES Working Paper. Stockholm University.
- Sirowy, L., et Inkeles, A. (1990) "The Effects of Democracy on Economic Growth and Inequality: A Review." *Studies in Comparative International Development* 25 (1): 126-157.
- Sokoloff, K. L., et Engerman, S. L. (2000) "History Lessons: Institutions, Factors Endowments, and Paths of Development in the New World." *Journal of Economic Perspectives* 14 (3): 217-32.
- Sonin, K. (2003) "Why the Rich May Favor Poor Protection of Property Rights." *Journal of Comparative Economics* 31 (4): 715-31.
- Stern, N. (2001) "A Strategy for Development." ABCDE Keynote Address, Washington, D.C.: World Bank.
- Stigler, G. J. (1971) "The Theory of Economic Regulation." *Bell Journal of Economics and Management Science* 2 (1): 3-21.
- _____ (1982) "Economists and Public Policy." *Regulation* (May/June): 7-13.
- Stock, J. H., et Yogo, M. (2002) "Testing for Weak Instruments in Linear Regression." NBER Technical Working Paper No. 284. Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- _____ (2005) "Testing for Weak Instruments in Linear IV Regression." Ch. 5 in J.H. Stock and D.W.K. Andrews (eds.) *Identification and Inference for Econometric Models: Essays in Honor of Thomas J. Rothenberg*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Schultz, T. (1978) *Distortions of Agricultural Incentives*. Bloomington: Indiana University Press.
- Stulz, R. M., et Williamson, R. (2003) "Culture, Openness, and Finance." *Journal of Financial Economics* 70 (3): 313-49.
- Schumpeter, J. A. (1942) *Capitalism, Socialism and Democracy*. New York: Harper and Brothers.
- Svenson, J. (1998) "Investment, Property Rights and Political Instability: Theory and Evidence." *European Economic Review* 42 (7): 1317-41.
- Tavares, J., et Wacziarg, R. (2001) "How Democracy Affects Growth." *European Economic Review* 45 (8): 1341-78.
- Watson, A. (1974) *Legal Transplants: An Approach to Comparative Law*. Charlottesville, VA: University of Virginia Press.
- Weber, M. (1930) *The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism*. New York: Harper Collins.

- _____ (1958) *The Religion of India*. Glencoe: Free Press.
- Williamson, J. (1994) *The Political Economy of Policy Reform*. Washington, DC: Institute for International Economics.
- Williamson, O. (1985) *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting*. New York: Free Press.
- _____ (2000) "The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead." *Journal of Economic Literature* 38 (3): 595-613.
- Wittman, D. (1989) "Why Democracies Produce Efficient Results." *Journal of Political Economy* 97 (6): 1395–1424.
- _____ (1995) *The Myth of Democratic Failure: Why Political Institutions Are Efficient*. Chicago: University of Chicago Press.
- Wooldridge, J. M. (2000) *Introductory Econometrics: A Modern Approach*. Cincinnati: South-Western College Publishing.
- _____ (2002) *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- World Bank (2002) *World Development Report 2002: Building Institutions for Markets*. Washington, D.C.: World Bank.
- _____ (2005a) *Where is the Wealth of Nations? Measuring Capital for the XXI Century*. Washington, D.C.: World Bank.
- _____ (2005b) *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform, Washington*. Washington, D.C.: World Bank.
- _____ (2006) *World Development Indicators, 2005*. Washington: The World Bank.
- World Institute for Development Economics Research, WIDER (2000) *World Income Inequality Database Version 1.0, User Guide and Data Sources*. Helsinki: WIDER.
- Yu, M. (2005) "Trade Globalization and Political Liberalization: A Gravity Approach." Unpublished manuscript, University of California, Davis.
- Zakaria, F. (2003) *The future of freedom: Illiberal Democracy at Home and Abroad*. New York: Norton.